Haïti en Marche

Haïti en Marche, édition du 25 Avril au 01 Mai 2012 • Vol XXVI • N° 14

Maladies présidentielles

PORT-AU-PRINCE, 19 Avril – Un président malade c'est courant. Alors que l'état de santé devrait être l'un des principaux critères d'éligibilité. Et une cause d'impeachment (de destitution) au cas où l'élu aurait menti à ce sujet en présentant sa candidature. Mais cette obligation ne semble respectée nulle part. Y compris dans les plus grandes démocraties.

Rares sont en effet ceux des présidents qui aussi bien en Haïti qu'à l'étranger n'ont pas souffert d'une quelconque affection. Et parfois très grave. L'exemple le plus

(PRESIDENTS / p. 2)

Port-au-Prince : Faut-il faire une croix sur la Reconstruction ?

PORT-AU-PRINCE, 21 Avril – Qu'est devenue la Reconstruction ? Port-au-Prince n'est que décombres. Mais on n'en parle presque plus. Et quand les sinistrés du séisme auront dégagé totalement les places publiques, paradoxalement la question disparaitra totalement de l'actualité.

Où sont les rencontres au sommet convoquées sur le sujet ? Où est Bill Clinton, le promoteur principal, qu'on n'a plus revu depuis longtemps ? Où est la CIRH (Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti) dont le mandat devait être renouvelé au parlement, or le

(RECONSTRUCTION / p. 7)

ELECTIONS FRANCAISES Entre Marine Le Pen et Haïti

PORT-AU-PRINCE, 22 Avril – Ce dimanche 22 avril a lieu le 1er tour des élections présidentielles françaises.

Le candidat socialiste François Hollande arrive en tête avec environ 29% des voix.

C'est la première fois depuis la création de la Ve République par le Général de Gaule qu'un chef de l'Etat sortant n'est pas en tête à l'issue du 1er tour. Ce qui est un premier désaveu pour Nicolas Sakozy (25% à 27%).

Cependant le grand gagnant c'est l'extrême droite. La candidate du Front National, Marine Le Pen, qui

(LE PEN / p. 6)

Situation tendue; les policiers ne bougent pas

(voir / p. 2)

Lundi les troubles se sont étendus au centre-ville de la capitale ; des funérailles interdites d'accès au cimetière principal (photo Robenson Eugène/HENM)

Tontons Macoutes ou Hommes Armés, toujours cherchez à qui le crime profite !

FURCY, 20 Avril – Pseudo militaires. Supplétifs. Milice. Tontons Macoutes. Fraph. Sans manmans. Paramilitaires. Cacos. Zinglins. Rien de nouveau sous le soleil d'Haïti.

Cherchez plutôt qui est derrière, qui tire les

(HOMMES ARMES / p. 4)

Le président François Duvalier reçoit le Colonel Robert Heinl, chargé de la mission militaire américaine à laquelle le nouveau chef de l'Etat haïtien a fait appel dès son arrivée au Palais national

Les bataillons VSN (vulgairement appelés Tontons Macoutes) prêtent serment à leur chef, Papa Doc

Choc au Parlement avec les individus armés

PORT-AU-PRINCE, 18 Avril – C'est la première fois que les hommes armés interfèrent directement dans la vie politique. Et cela représente une autre et grave escalade dans ce mouvement qui demeure encore la grande inconnue de l'administration du président Michel Joseph Martelly qui clôturera le mois prochain la première année de son quinquennat.

Mardi (17 avril) alors que la chambre des députés commençait à se pencher sur le dossier de ratification du premier ministre désigné Laurent Lamothe, une escouade, en treillis militaire, armée et se déplaçant dans des pick-ups pratiquement

(PROVOCATION / p. 5)

Le chef du peloton des individus armés essaie d'engager la conversation avec des députés qui ont dû mettre fin temporairement à leurs travaux (photo Georges Dupé/HENM)

Maladies présidentielles

(PRESIDENTS ... suite de la 1ère page)

patent est évidemment celui du président du Venezuela Hugo Chavez qui, malgré qu'il souffre d'un cancer au stade maximum, et qu'il ne peut pas passer une semaine entière dans son pays sans rentrer à nouveau à Cuba pour se faire soigner, est candidat à sa réélection aux prochaines présidentielles.

Outre que c'est encore lui qui mène dans les sondages.

Le dauphin et futur président à vie Jean Claude Duvalier derrière le cercueil de son père mort le 21 avril 1971

La présidente de l'Argentine, Christina Kirchner, a été également diagnostiquée d'un cancer. Mais découvert à temps.

Qui sait si l'ex-président Lula da Silva du Brésil ne posera pas à nouveau sa candidature à la fin du mandat de sa successeure et protégée Dilma Roussef, elle-même avait été également soignée pour un cancer en 2009 mais dont elle serait totalement remise. Mr Lula a laissé le pouvoir avec un taux de popularité imbattable. C'était pour être frappé d'un cancer du larynx. Mais récemment l'ancien président, 66 ans, a annoncé son retour à la vie politique car il a eu 'une rémission complète.' En quelques mois. On dit qu'il aurait bénéficié des conseils d'un grand chabaniste brésilien (docteur feuilles).

Fidel Castro a laissé brusquement le pouvoir depuis quatre ans et vit cloitré depuis. Personne ne sait exactement quelle est la nature du mal dont souffre le chef de la révolution cubaine. Agé il est vrai de 85 ans. Lui-même dit qu'il est passé aux portes de la mort. Mais ce n'est pas la première fois puisque l'opposition cubaine à Miami l'a donné tant de fois pour mort depuis un demi siècle !

En Haïti lequel de nos présidents qui n'ait souffert d'une maladie quelconque.

A commencer par celui qui se croyait immortel. Papa Doc, puisque ressuscitant en Haïti la présidence à vie.

Or en 1959, quelque deux ans après s'être emparé du pouvoir lors d'élections préfabriquées par l'armée, François Duvalier faisait un coma diabétique qui faillit l'emporter n'était l'arrivée de toute urgence d'une équipe médicale envoyée par le gouvernement américain.

Il vivra jusqu'en 1971.

Son successeur, Jean Claude 'Baby Doc' Duvalier, a fait apparaître un mot dans le vocabulaire médical haïtien. Lupus. C'est une maladie qui se caractérise par un certain déficit du système de protection naturel du corps (système immunitaire).

Mais ce n'est pas à cause du lupus qu'il devait avoir plusieurs milliers de tontons macoutes pour le protéger mais parce que ce régime était si sanguinaire qu'il avait peur de son ombre.

A la chute de la dictature Duvalier le 7 février 1986, le général Namphy qui prit le pouvoir était considéré généralement comme un éthylique. C'est sans doute dans un de ces moments-là qu'il a dû se laisser convaincre d'ordonner le massacre électoral du 29 novembre 1987.

Le président Leslie Manigat ne resta pas assez longtemps au pouvoir pour (en) faire une maladie.

La petite histoire a seulement retenu qu'il a un appétit d'ogre. Pratiquement maladif. Viscéral. Et qu'avant de l'inviter à une première communion, vaut mieux s'assurer que vous ne manquerez pas de 'marinades'.

La présidente Ertha Pascal Trouillot est maigre comme un clou. Elle doit avoir, comme on dit, une santé de fil de fer.

Mais c'est peut-être le seul domaine dans lequel nous n'avons rien à envier aux autres pays. Même les plus grandes démocraties.

Le général De Gaule est mort dans son lit certes, mais la France garde un tel secret autour de son grand homme que oser dire qu'il a souffert même pendant un temps très court de la maladie d'Alzheimer et tu meurs.

Son successeur le président Georges Pompidou mourra en fonction. C'est rare. Il avait développé un cancer du sang. Une septicémie foudroyante. Mais d'autres disent qu'il se savait malade avant même de se présenter aux élections.

Les présidents français sont les champions de la maladie secrète. Moins d'un an après la fin de son second mandat, en 1992, François Mitterrand mourrait d'un cancer de la prostate. Et qu'il avait trainé, dit-on, pendant 14 ans. Alors que la règle veut que le président présente son bulletin de santé tous les 6 mois.

Aux Etats-Unis, on ne fait pas mieux. En effet le vice-président Dick Cheney serait devenu président des Etats-Unis si l'un des avions des attentats du 11 septembre 2001 était tombé sur la Maison Blanche.

Or Mr Cheney a subi un nombre incalculable de pontages coronariens. Récemment il recevait une greffe du cœur. Supposons que c'était le cœur de Frankenstein et qu'il fut président de la nation la plus puissante de la planète.

Le grand Franklin Delanoë Roosevelt paraissait encore plus grand armé de sa superbe canne. Mais c'était pour camoufler sa polio.

Tandis que John Kennedy avait la colonne vertébrale en compote. Au point qu'un jour où le président devait partir pour l'Europe, la pensée d'avoir à rester assis pendant si longtemps le fit ressentir des douleurs si atroces qu'on dut faire venir sa grande amie Marilyn. Marilyn Monroe bien sûr. Celle-ci grimpa à bord de l'avion Air Force One. Elle en redescendit une demi heure plus tard. Et l'avion partit avec un JFK planant sur les nuages.

Il ne fut pas le seul. Il trouvera son émule plus tard en Bill Clinton. Lui c'était pas la colonne vertébrale le siège de son problème. N'est-ce pas.

Mais revenons chez nous. Le prédécesseur de Mr Martelly ne fit pas d'hématome mais comment savoir puisque René Préval a subi à Cuba deux opérations à la prostate, dont une avant son second mandat.

Et Jean-Bertrand Aristide fut opéré à l'œil pendant son exil de trois ans à Washington. Et on disait avant son retour au pays l'an dernier que l'hiver austral en Afrique du Sud risquait de lui faire perdre totalement la vue.

Par conséquent un président malade c'est courant. Ne pas dire toute la vérité sur sa maladie, ça aussi.

(PRESIDENTS / p. 7)

Nationale Sud bloquée au niveau de Carrefour

La circulation était totalement bloquée lundi à Carrefour (banlieue sud de la capitale) en raison de mouvements de protestation pour réclamer justice pour le policier Walky Calixte, assassiné par balles le mardi 19 avril écoulé à Martissant. Les écoles sont restées fermées, les activités commerciales fonctionnaient au ralenti. Le transport public était au point mort. Fonctionnaires, ouvriers, élèves ont dû parcourir plusieurs kilomètres à pied jusqu'à la capitale ou rebrousser chemin faute de transport.

Lundi la route nationale Sud totalement bloquée par des manifestations interdisant toute circulation automobile (photo Robinson Eugène/HENM)

Les deux routes principales de la commune (dont la nouvelle Route des rails) sont restées bloqués avec des barricades de pneus enflammés, de carcasses de voitures et autres.

Les taxi-motos qui asseyaient de passer ont été l'objet de menaces de la part des protestataires. HPN

Situation tendue; les policiers ne bougent pas

La situation restait tendue lundi dans plusieurs quartiers de la capitale où des barricades étaient entreposées sur plusieurs artères entravant la circulation des véhicules. Le mouvement est parti de Carrefour, banlieue sud de la capitale.

Des tirs ont été entendus dans certaines régions de la capitale tandis que les policiers continuaient d'observer un arrêt de travail (sorte de grève sur le tas) dans le but de réclamer justice pour un policier tué par balles la semaine précédente. A Martissant des voitures ont essuyé des jets de pierres.

Les policiers étaient présents dans les rues, mais ils avaient averti qu'ils n'interviendraient pas dans le contrôle de la circulation ou dans le maintien de l'ordre.

Requête pour la levée de l'immunité d'un député

Lundi le cabinet d'instruction de Port-au-Prince a déposé une requête à la Chambre des députés pour la levée de l'immunité d'un député soupçonné d'implication dans l'assassinat du policier Walky Calixte.

Des policiers ainsi que les parents de la victime accusent le député de la 1ère circonscription de Port-au-Prince, Rodriguez Séjour, d'être l'auteur intellectuel du meurtre. Le député a eu une altercation avec le policier quelques heures avant son assassinat.

Lamothe fait le dépôt de ses pièces

Le premier ministre désigné Laurent Lamothe était également ce lundi au Parlement pour remettre ses pièces à la commission de la chambre des députés qui doit les étudier puis faire des recommandations à l'assemblée des députés qui jugera d'accorder son approbation ou non à la nomination faite par le président Martelly de son ministre des affaires étrangères pour devenir le nouveau chef du gouvernement.

Mr Lamothe a déjà obtenu l'approbation des sénateurs.

Digicel nomme un nouveau PDG pour sa nouvelle possession, la compagnie Voilà

Lundi 23 avril 2012 - Port-au-Prince – HAITI. Suite à l'acquisition de Voila annoncée à la fin du mois de mars, Digicel-Haïti annonce aujourd'hui la nomination de Noel Herrity comme Président Directeur Général de la compagnie Voila.

Noel est un vétéran de l'industrie des télécommunications avec 25 ans d'expérience. Avant de rejoindre la famille Digicel, Noel occupait, durant 5 ans, la fonction de Président Directeur Général au sein de Zantel en Tanzanie, une filiale d'Etilasat. Sous sa direction, Zantel a connu une croissance de 1.5 à 10% dans un marché hautement compétitif. Antérieurement à Zantel, Noel fut le PDG de BTC au Botswana, durant 3 ans et a également occupé des postes clés dans des compagnies telles : Eircom et Western Connect.

Noel se rapportera directement à Damian Blackburn, Président Directeur Général de Digicel-Haïti, et sa nomination est effective immédiatement.

Commentant sa nouvelle fonction, Noel Herrity a déclaré « Il s'agit clairement d'une période intéressante pour rejoindre la compagnie Voila qui entre dans une nouvelle phase en intégrant la famille Digicel. Les clients de Voila sont habitués à recevoir un excellent service et des offres novatrices et je me suis engagé à faire en sorte que cela continue et qu'on aille de l'avant ».

Damian Blackburn, PDG de Digicel-Haiti a commenté « Je voudrais souhaiter la bienvenue à Noel au sein de la famille Digicel. Ensemble, Digicel et Voila se sont engagées à faire en sorte que nos clients bénéficient de la meilleure expérience mobile en Haïti ».

Rejet quasi-général des dénonciations émises à Santo Domingo de complot contre la sûreté de l'Etat en Haïti

(AHP) - Le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Jean Renel Sénatus, a démenti toutes informations selon lesquelles le Parquet serait en train de poursuivre des citoyens pour « complot contre la sureté de l'Etat ».

Nous n'avons pas engagé de poursuite pour complot contre la sureté de l'Etat, a-t-il dit.

Les responsables d'organisations de droits humains affirment, elles aussi, ne pas voir clair dans ce dossier et demandent des explications.

Le directeur exécutif du Réseau National de Défense de Droits Humains (RNDDH), Pierre Espérance, dit voir dans la dénonciation des gouvernements haïtien et dominicain une manœuvre visant à manipuler l'opinion publique.

C'est quelque chose d'invraisemblable, a-t-il dit, se demandant comment un général dominicain à la retraite peut penser renverser un gouvernement haïtien protégé par une force onusienne d'occupation.

Il s'agit, selon lui, d'une tentative de manipulation de l'opinion publique en vue de persécuter des opposants politiques.

Le secrétaire exécutif de la Plateforme des Organisations de Droits Humains (POHDN), Anthonal Mortimé, dit lui aussi douter de la véracité de la dénonciation des gouvernements des deux pays.

Cela ressemble, selon lui, à une manœuvre de nature à détourner l'attention des popu-

(EN BREF / p. 14)

Meurtre : un conseiller du Président incarcéré

Un conseiller du président Michel Martelly impliqué dans une affaire de meurtre près de la frontière haïtiano-dominicaine, a été incarcéré vendredi après son audition par le paquet de la Croix-des-bouquets.

Valentin Calixte, un conseiller du président de la république, est accusé par le frère d'un commerçant tué la semaine dernière à Fonds parisien.

Auditionné dans l'après-midi de vendredi par le commissaire du gouvernement de la Croix-des-bouquets, Valentin Calixte a été conduit ensuite à la prison civile de Port-au-Prince.

Des partisans ont protesté contre son arrestation et menacé de manifester dans les rues pour demander la libération du conseiller du président qui s'est défendu d'avoir tué le commerçant. HPN

Haïti-Rép. Dominicaine : 300.000 dollars de plus pour Mirlande Manigat

P-au-P., 16 avril 2012 [AlterPresse] --- La journaliste d'investigation dominicaine Nuria Pierra revient à la charge et informe que l'ancienne candidate à la présidence d'Haïti, Mirlande Manigat, aurait reçu un autre versement de 300.000 dollars de la part du sénateur dominicain Felix Bautista, en plus des 250.000 mentionnés précédemment.

Lors de son émission télévisée du week-end écoulé, dont des extraits sont disponibles sur Youtube, la journaliste a expliqué avoir continué à éplucher les comptes de Bautista et découvert un autre versement de 300.000 USD à Manigat.

Les documents sont volumineux et il faudra du temps pour les dépouiller et relever les principales données qui peuvent intéresser le public, souligne Nuria Pierra, en présentant une liste des versements devant les caméras.

Ainsi la journaliste a révélé que Bautista a loué un hélicoptère le 10 novembre 2011 au profit de « MMHaiti » et cette transaction a été effectuée en deux versements : 185.520 pesos et 60.294 pesos.

Les initiales « MM » pourraient bien être celles du président Michel Martelly, a signalé Nuria Pierra.

Le président Martelly avait effectué un déplacement en hélicoptère au Cap-Haitien le 10 novembre 2011 afin de visiter le chantier du campus de Limonade, offert à Haïti par la République Dominicaine.

Dans les précédentes révélations de la journaliste

(MIRLANDE MANIGAT / p. 13)

Des hommes armés perturbent une séance à la chambre basse: les députés réclament des explications

Port-au-Prince, le 17 avril 2012 – (AHP) – Le mouvement des hommes armés, en treillis militaires se réclamant des ex-FAd'H (Forces Armés d'Haïti), a pris une autre tournure.

Mardi, alors que les députés tenaient une séance pour mettre sur pied la commission devant analyser le dossier du premier ministre désigné Laurent Lamothe, un groupe d'hommes armés a fait irruption au parlement, perturbant ainsi la séance.

Le président de la chambre basse, Levaillant Louis-Jeune, a du mettre prématurément un terme à la séance. Il a réclamé du gouvernement des éclaircissements sur le statut de ces hommes qu'il a présenté comme des bandits armés.

Pour sa part, le député de Chantal/Torbeck, Guy Gérard Georges, a fait savoir que ses collègues n'ont pas du tout digéré l'attitude de ces hommes armés, même si à la chambre basse, ils ont toujours plaidé, a-t-il dit, en faveur de la mise sur pied d'une force armée professionnelle en support à la PNH (Police Nationale d'Haïti).

Le désordre et l'anarchie ne sont pas ce dont nous avons besoin, affirme Guy Gérard Georges qui dit souhaiter que le gouvernement prenne des dispositions pour mettre de l'ordre face à cette forme d'instabilité.

Il a toutefois fait remarquer que la commission qui aura à travailler sur le dossier du premier ministre désigné a tout de même été mise sur pied. Il comprend Jules Léonel Artilus, Rodriguez Séjour, Abel Descollines, Stevenson Jacques Timoléon, Luc Théophile et Francener Dénius.

Peu avant la formation de la commission, le député Abel Descollines avait exprimé le souhait de voir ses collègues travailler de manière célère pour doter le pays d'un nouveau premier ministre dans les meilleurs délais.

Le parlementaire, membre du bloc dénommé Regroupement Parlementaire pour le Changement (RPC), a aussi

(PARLEMENT / p. 6)

SOMMAIRE

ANALYSE
Tontons Macoutes ou Hommes Armés, toujours cherchez à qui le crime profite ! p.1

POLITIQUE
Choc au Parlement avec les individus armés p.1

SPECIAL SANTE
Maladies présidentielles p.1

EDITORIAL
Faut-il faire une croix sur la Reconstruction ? p.1

FRANCE ELECTIONS
Entre Marine Le Pen et Haïti p.1

DOSSIER JUSTICE
Un conseiller du président Martelly incarcéré p.3
Requête du cabinet d'instruction pour la levée de l'immunité d'un député accusé d'implication dans la mort d'un policier p.2

CONTRIBUTIONS ELECTORALES
Mirlande Manigat aurait reçu 300.000 dollars de plus p.3
Démenti du RDNP p.13

ACTUALITES EN MARCHE
Manifestations à Carrefour et atmosphère de tension p.2

SANTE
L'embolie pulmonaire p.10

DIASPORA
Journée nationale commémoration p.10

LIBRE PENSER
L'absurde déraison p.12
Haïti : quelle gouvernance ? p.12

ECOLOGIE
Journée mondiale de la Terre p.13

PATRIMWAN
Pwofesè Max Manigat voye Nwa Kajou Monte p.15

LE LEADERSHIP DE LA UNIBANK CONFIRMÉ !

Quelle est la Banque Préférée d'Haïti?

La UNIBANK a creusé l'écart entre elle et la banque se classant en deuxième position, selon le *Rapport Statistiques et Indicateurs Financiers* de la Banque de la République d'Haïti au 30 septembre 2011. Sans fusion ni acquisition depuis son inauguration le 19 juillet 1993, la plus jeune des banques a consolidé sa première place dans les domaines suivants[1]:

DÉPÔTS TOTAUX
(=Promotion de l'Epargne Nationale)
DIFFÉRENCE EN FAVEUR UNIBANK : + HTG 4.39 milliards (+US$ 107.52 millions)
UNIBANK #1 HTG 42.76 milliards (US$ 1,046.22 milliards)
BANQUE #2 HTG 38.37 milliards (US$ 938.69 millions)
Part de marché de la UNIBANK : 31.6%

CRÉDIT
(=Financement de l'Economie Nationale)
DIFFÉRENCE EN FAVEUR UNIBANK : + HTG 1.27 milliards (+US$ 31.02 millions)
UNIBANK #1 HTG 13.20 milliards (US$ 322.85 millions)
BANQUE #2 HTG 11.93 milliards (US$ 291.83 millions)
Part de marché de la UNIBANK : 32.9%

NOMBRE DE COMPTES
(=Pénétration / Bancarisation du Marché)
DIFFÉRENCE EN FAVEUR UNIBANK : + 276,055 comptes
UNIBANK #1 879,564 comptes
BANQUE #2 603,509 comptes
Part de marché de la UNIBANK dans les 2,163,550 comptes du système : 40.7%

1 Banque de la République d'Haïti, www.brh.net/stats_financières.html, au 30 septembre 2011, en milliards/millions de gourdes et de USD, bilans non-consolidés et non-audités
2 Au taux de change du 30 septembre 2011 : 40.8742 gourdes pour un dollar
3 Au taux moyen de change de l'exercice 2010-2011 : 40.3231 gourdes pour un dollar

Merci aux 900,000 Clients de la Banque Préférée d'Haïti® ! Merci aux 300,000 Clients Haïtiens vivant à l'Etranger !
Merci aux 1,642 Collaborateurs de la UNIBANK et de ses filiales ! Merci aux 357 Actionnaires de la Banque la Plus Solide d'Haïti® !

UNIBANK
"Faisons route ensemble"
www.unibankhaiti.com

PC UB01_CRF_1120701_11186-10

Tontons Macoutes ou Hommes Armés, toujours cherchez à qui le crime profite !

(HOMMES ARMES ... suite de la 1ère page)

ficelles des pantins en uniforme. Qui paie ?

Pour commencer, le pouvoir en place. Rappelons que Papa Doc lui aussi avait au début désavoué les premiers agissements de ses cagoulards. Clément Barbot et Co. Puis quand l'effet recherché était atteint (c'est à dire les premiers signes de terreur manifeste dans la population), il en accepta puis revendiqua la paternité. '*Se pitit mwen* '. Ce sont mes enfants. A quoi ces derniers répondirent : '*gade yon peyi mwen fè sa m pito* ' (notre pays enfin nous appartient !). Retenez bien ce dernier aspect. Profiter comme aujourd'hui de la naïveté des masses qui, à force de pauvreté, prennent des vessies pour des lanternes, des ortolans pour des pigeons. Des pintades pour des colombes !

Un Papa Doc heureux reçoit le vice-président américain Nelson Rockefeller

Colonel Robert Heinl …

Deuxièmement, qui forma la milice de Duvalier ou VSN – Volontaires de la sécurité nationale ?

Réponse : l'armée des Etats-Unis.

En effet, Duvalier élu, ou plutôt porté au pouvoir en 1957, à la surprise générale, tout leader – 'authentique' - qu'il se proclamait, il fit appel à une mission militaire américaine.

Le mot authentique désignait tous ceux qui avaient applaudi, si ce n'est contribué, au départ de l'occupant américain de 1915-1934.

Alors que Haïti était encore dans cette logique, le nouveau président, François Duvalier, accueillit la nouvelle mission militaire dépêchée par le Pentagone sous les ordres du Colonel Robert Heinl.

Mission : réformer l'Armée d'Haïti, qui était sortie passablement meurtrie de l'année électorale 1957 particulièrement éprouvante pour la cohabitation sociale, le vivre-ensemble.

Mais manœuvrés par le grand manipulateur qu'était Papa Doc, les Marines du Colonel Heinl se retrouvèrent formant plutôt … les premiers éléments qui vont constituer la milice de Duvalier. Les futurs Tontons Macoutes.

L'épouvantail communiste …

Duvalier avait arraché l'assentiment de Washington en utilisant l'épouvantail communiste.

C'était le règne de la Guerre froide. Le mouvement communiste pointait son nez un peu partout dans la région : ouvertement dans le Guatemala (de Jacobo Arbenz qui sera renversé dans un complot ouvertement fomenté par la CIA). A Cuba, Fidel Castro a ouvert son front armé dans la Sierra Maestra. En République dominicaine, le dictateur Trujillo jouait la carte anti-communiste. Alors pourquoi pas aussi Duvalier !

Dans son ouvrage 'Written in Blood', Heinl raconte ses relations avec Papa Doc qui, évidemment, se sont mal terminées.

Tontons macoutes à la pointe de la lutte anti-communiste …

Troisième aspect : la littérature politique veut que les VNS, surnommés par le peuple Tontons Macoutes parce qu'ils accomplissaient leur basse besogne surtout la nuit, n'aient été qu'une bande de voleurs et d'assassins.

Ils ont été également autre chose. Ils ont protégé le régime Duvalier contre ses adversaires vrais ou imaginaires. Mais ils ont été aussi à la pointe de la lutte anti-communiste.

Le régime les a utilisés soit directement pour écraser toute tentative par des mouvements haïtiens d'inspiration marxiste. Soit indirectement pour continuer à faire chanter les autorités américaines. Surtout après la victoire des barbudos de la Sierra Maestra en 1959. Les armes exhibées par les Tontons Macoutes ne pouvaient venir que des Etats-Unis. Sinon d'Israël (la fameuse mitraillette UZI), mais avec la bénédiction américaine.

Qui avait donc intérêt à l'existence des Tontons Macoutes !

C'est ça un deal ! …

En 1971, les Etats-Unis conclurent un deal avec le dictateur mourant pour faciliter la succession de son fils, Jean Claude Duvalier.

L'une des conditions de cet accord est de revenir sur les trop grandes libertés que Papa Doc s'était donné avec sa milice privée. Les Tontons Macoutes donnaient une mauvaise image au pays. Si la milice ne fut pas éliminée, elle sera limitée dans son champ d'action. Et en échange l'armée reprit du poil de la bête. L'armée duvaliériste, s'entend.

Tous les jeunes officiers passeront par l'Ecole des Amériques, camp de formation militaire américaine pour les armées du continent.

Dès lors (oui, dès looors !, comme dirait Coupé Cloué) les investissements comme les touristes commenceront à arriver.

Par conséquent Washington n'a jamais été étranger à ce genre de phénomène de milice privée ou force armée informelle. Du moins en Haïti.

Quitte à ce que les Haïtiens aient trop tiré sur la corde de leur côté. Mais ce sont les règles du jeu. C'est ça un deal !

Connivence entre décideurs locaux et internationaux …

Arrivons au coup d'état militaire de septembre 1991 qui renversa le président démocratiquement et massivement élu Jean-Bertrand Aristide.

Le Colonel américain du Corps des Marines, Robert Heinl, auteur d'un important ouvrage sur le dictateur François Duvalier intitulé Written in Blood

Qui a créé le Fraph ? Plusieurs centaines d'individus armés qui surgirent de nulle part pour faire, en accord avec les chefs militaires, le sale job consistant à terroriser les quartiers populaires qui abritaient la grosse masse des partisans du président renversé. Torture, viols, exécutions sommaires.

Le chef du Fraph, le nommé Emmanuel 'Toto' Constant, a reconnu publiquement qu'il était sur la feuille de paie de la CIA.

Et quand ramenant Aristide au pouvoir trois ans plus tard, en 1994, les Marines américains fermèrent le quartier général du Fraph, ils emportèrent tous les documents saisis. Et l'administration américaine a toujours refusé à ce jour de les rendre publics.

La connivence entre décideurs locaux et internationaux est donc une constante.

En 2003 – 2004, idem.

La petite force paramilitaire qui a traversé la frontière avec la République dominicaine voisine pour aider à pousser à nouveau Aristide hors du pouvoir avait la complicité de puissants services de renseignements étrangers.

Le Temps des baïonnettes …

D'ailleurs tout comme nos chefs 'cacos' d'autrefois, ce qu'on appellerait aujourd'hui seigneurs de guerre (c'est nous qui avons inventé la 'somalisation'), recherchaient d'abord le support financier de telle puissance européenne, avant de marcher sur la capitale à la tête de leurs troupes de sans chemises pour s'emparer du pouvoir.

C'était le Temps des baïonnettes.

Celui aussi de la Diplomatie des canonnières quand telle puissance européenne lésée envoyait un navire de guerre menacer le gouvernement en place à Port-au-Prince.

Période qui prendra fin avec l'occupation américaine d'Haïti (1915 - 1934) dans la logique de : l'Amérique aux Américains !

Conclusion : dans toute entreprise de ce genre, individus armés fonctionnant en dehors des institutions mais en plein jour et dans l'impunité totale, jusqu'ici on trouve le même commun dénominateur : une connivence entre pouvoirs locaux et internationaux.

En tout cas, ce fut jusqu'à présent le cas. Quelque

(HOMMES ARMES / p. 5)

Choc au Parlement avec les individus armés

(PROVOCATION ... suite de la 1ère page)

neuves, est arrivée et a occupé immédiatement le périmètre du Parlement.

Le président de la chambre des députés, Levaillant Louis-Jeune, a aussitôt mis fin aux travaux, dénonçant cette irruption illégale et insensée.

Et demandant au ministre de la justice et de la sécurité publique d'expliquer ce qui se passe …

C'est que cela survient à un moment où l'on parle (depuis la capitale dominicaine, Santo Domingo) de complot pour déstabiliser puis renverser le président de la république Michel Martelly.

Les individus armés et en treillis militaire circulent...

Or maintes fois ces individus armés, surgis il y a quelque temps de nulle part, ont affirmé qu'ils sont la vraie protection du président Martelly. Et que celui-ci le sait. Toujours à les entendre.

D'où le surnom de milice rose qu'on leur donne. Le rose et blanc étant la couleur de l'étendard du pouvoir en place.

Jusqu'à présent ceux qui se prétendent des anciens militaires réclamant la reconstitution des forces armées dissoutes de fait en 1995 mais toujours reconnues par la Constitution, et qui ont pris position dans tous les dix départements du pays (sans rencontrer pratiquement de résistance sinon des avertissements du pouvoir mais sans la moindre velléité de mise à exécution) se sont gardés jusqu'ici de provoquer aucun affrontement avec aucune institution publique.

C'est ainsi que la police a pu les faire partir de certains bureaux publics ici ou là mais sans rencontrer de résistance.

Cependant la descente de lieux accomplie ce mardi devant le parlement change tout.

Même la police nationale n'a pas le droit de pénétrer armée dans les limites du bâtiment logeant le pouvoir législatif.

On attend voir si le gouvernement va garder le même profil bas adopté jusqu'ici. Condamnations, mises en garde, résolutions mais des mots, pure gesticulation. Comme pour gagner du temps. En effet le mouvement pendant ce temps prend chaque jour plus d'ampleur, s'étend à travers tout le pays. Puis quand l'occupation du territoire est quasiment totale, ils commencent dès lors à imposer leur présence aussi dans la capitale même. Il s'agit donc d'une opération bien coordonnée.

Et cela à la barbe des gouvernants qui de leur côté veulent se faire passer comme impuissants à agir. Désarmés.

Le ministre de la justice et de la sécurité dit avoir ordonné à la police nationale – la seule force nationale autorisée à porter des armes, de régler le problème. Mais la police répond qu'elle n'en a pas les moyens.

Les casques bleus onusiens, eux aussi lourdement armés, croisent les hommes en treillis sans se montrer le moins du monde dérangés. Malgré les déclarations des chefs de la mission critiquant eux aussi cette présence insolite.

Mais comme dit le créole, 'tout moun sou blòf.'

...désormais ouvertement dans Port-au-Prince et à travers tout le pays (photo Haïti en Marche)

Mais chaque jour, à chaque nouvelle étape qu'elle franchit, il devient plus difficile d'ignorer la menace que cette armée sans aucune reconnaissance officielle fait planer sur les libertés citoyennes, sur le système démocratique des trois pouvoirs, attendu qu'ils se réclament ouvertement de leur allégeance au président Michel Martelly (qui avait promis pendant la campagne électorale de ressusciter l'ancienne armés) et non de l'Etat de droit et de la loi. Voici sacrifiés sous nos yeux la stabilité et l'avenir démocratique du pays, quels que soient les efforts qu'il nous reste encore à faire. Et les décideurs, aussi bien nationaux que internationaux, qui font la politique de l'autruche.

Or le bluff finira obligatoirement par sauter aux yeux. Pour peu qu'on mette les derniers événements en contexte. Le gouvernement dominicain annonce un complot pour déstabiliser puis renverser le président Martelly. Qui nous dit que cela n'est pas destiné à fournir un prétexte à ce dernier pour mettre en marche un quelconque nouveau scénario. Comme d'habitude mis au point à l'extérieur. Par les 'amis' d'Haïti.

Aussitôt la présence des fameux hommes armés se fait plus visible dans la capitale. Une présence inquiétante d'abord, puis sous peu intimidante.

Mardi ils prennent position autour du parlement.

Les députés crient au scandale. Mais ne peuvent que se référer au gouvernement. Or celui-ci a déjà pris position. Il ne peut rien faire !

La Minustah idem.

Qu'est ce qui peut empêcher alors les hommes armés d'intervenir au cours d'élections soit pour y mettre fin, soit pour influencer le vote des électeurs ?

Ou de briser grèves ou manifestations … pour rétablir l'autorité de l'Etat, pardi.

Puisqu'ils sont un Etat dans l'Etat. Mais de quel Etat reçoivent-ils leurs ordres puisque l'Etat haïtien se dérobe ?

On ne tardera peut-être pas longtemps à le savoir.

Peut-être que, comme disait le général Namphy, 'banbòch la fini.'

Et qu'on a déjà trop attendu pour nous en apercevoir.

Mélodie 103.3 FM, Port-au-Prince

Tontons Macoutes ou Hommes Armés, toujours cherchez ...

(HOMMES ARMES ... suite de la page 4)

chose a-t-il changé ? Cela reste à voir.

Nuit des longs couteaux …

Le dernier aspect important est que cette armée hors normes a toujours servi les mêmes intérêts. Ceux de l'establishment. National et international.

Aujourd'hui nos élites sont probablement quelque peu troublées parce que n'ayant jamais eu à 'deal' directement avec, en 1991 il y avait encore l'armée institutionnelle ou Forces armées d'Haïti (FAD'H).

A son retour d'exil trois ans plus tard, et de toute évidence avec le consentement même non déclaré des Etats-Unis, Aristide a mis brutalement fin au service de cette dernière.

Mais lors de la dernière campagne électorale, le futur président Michel Martelly a promis de reconstituer les FAD'H.

Officiellement Washington s'y oppose.

Par contre il y a un dernier avantage avec une force non institutionnelle, qui n'est pas officiellement reconnue : on peut s'en servir pour accomplir des besognes qui peuvent répugner aux armées conventionnelles, mais (tenez-vous bien) on peut la renvoyer aussi quand on n'en a plus besoin.

A partir du moment qu'il existe une puissance de feu supérieure.

En 1971, l'armée d'Haïti a été utilisée pour détruire les bataillons tactiques du corps des VSN.

Une sorte de 'Nuit des longs couteaux' !

En 1994, les Marines mirent en fuite tout le Fraph lors d'une seule descente de lieux.

En 2004, les forces de débarquement américano-canadiennes culbutèrent sans discussion le fameux Guy Philippe, chef de la petite troupe de paramilitaires qui avait traversé la frontière, dans sa cachette à Pestel (Grande Anse).

Le deal idéal ! …

Et aujourd'hui il y a la Minustah ou casques bleus onusiens.

Voici donc sur la table tous les éléments pour un nouveau 'deal'. Un deal idéal !

Evidemment vous avez compris que tout ceci n'est que supposition, pure spéculation de notre part.

Et que comme on dit au cinéma : tout rapprochement avec des événements réels ou des personnages existant est à déconseiller.

Haïti en Marche, 20 Avril 2012

FICHE D'ABONNEMENT À HAÏTI EN MARCHE

Nom _____

Adresse _____

_____

	Coût pour Six Mois	Coût pour Un An
Haïti	US $ 40.00	US $ 78.00
Etats Unis	US $ 40.00	US $ 78.00
Canada	US $ 42.00	US $ 80.00
Europe	US $ 70.00	US $ 135.00
Amérique Latine	US $ 70.00	US $ 135.00

Dans le cas d'un abonnement avec livraison, le coût est le double. Prière de spécifier si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement

Nouveau ☐ Renouvellement ☐

ELECTIONS FRANCAISES

Entre Marine Le Pen et Haïti

(LE PEN ... suite de la 1ère page)

menait à 43 ans sa première campagne dans le sillage de son père, Jean-Marie Le Pen, signe le meilleur score de l'extrême droite française sous la Ve République, avec environ 20% des suffrages exprimés.

La candidate écologiste Eva Joly plafonne autour de 2%.

Eva Joly a cependant gagné contre Marine Le Pen. Oui, au tribunal qui a débouté la demande de la fille de Jean-Marie Le Pen contre la candidate des Verts qui avait accusé ce dernier de détournement de succession.

Ciment d'Haïti …

Détournement, on ne sait. Mais succession, oui. Et c'est là que Haïti a son mot à dire.

En effet, Jean-Marie Le Pen a hérité d'une fortune immense (tenez vous bien) du premier propriétaire du Ciment d'Haïti, Hubert Lambert.

Voici ce qu'on lit sur le site google.fr.

Il est de notoriété publique que le leader du Front national est issu d'un milieu très modeste. Ses parents habitant la Bretagne appartenaient aux couches populaires. Sa mère était couturière et son père marin pêcheur. En 1942, ce dernier mourut en mer. Jean-Marie Le Pen devint donc un 'pupille de la nation.' Ce n'est donc pas grâce aux biens de ses parents qu'il a pu devenir richissime mais grâce à un autre héritage.

En effet il rencontre dans les années 1970 un certain Hubert Lambert, héritier en partie de la dynastie des cimenteries Lambert. L'homme est fasciné par Jean-Marie Le Pen au point de prendre la décision de financer son parti, le Front national.

Lui-même, Hubert Lambert, était l'auteur de nombreux articles dans diverses revues nationalistes.

Un héritage colossal …

Avant de mourir très prématurément, à l'âge de 42 ans, et sans enfant, Hubert Lambert établit une douzaine de testaments dont un à l'adresse de son protégé à qui il fait don d'une somme colossale estimée à 30 millions de francs.

Un cousin, appelé également Hubert Lambert, essaie de s'opposer, se considérant lésé.

C'est ce que Eva Joly suggère peut-être comme un détournement de succession.

La validité morale du testament a été contestée par certains, notamment par le médecin de Lambert, Jean-Maurice Demarquet, savoir si Mr Lambert était tout à fait sain d'esprit quand il a testé en faveur de Le Pen.

Cependant les deux hommes auraient trouvé un arrangement. Le Pen ramassant un gros paquet, et les Lambert gardant les cimenteries.

Les Ciments Lambert établis dans plusieurs pays du monde, y compris dans les Antilles françaises.

Et en Haïti, sous le nom de Ciment d'Haïti.

Le leader français d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, a hérité une fortune colossale du fondateur du Ciment d'Haïti

Sous le règne des Duvalier …

En Haïti la compagnie Ciment d'Haïti SAM, propriété des Frères Lambert, a été créée en 1952 sous le gouvernement de Paul Magloire (1950-1956).

Son arrivée a coïncidé avec la vogue du béton qui va transformer l'industrie de la construction à Port-au-Prince, puis dans le reste du pays.

Cependant le Ciment d'Haïti des Frères Lambert va surtout prospérer sous le règne des Duvalier.

Le rapprochement idéologique ne fait pas de doute, les options de droite extrême de la dictature rencontrant celles du grand patron de l'industrie du ciment.

Mais François Duvalier dont le grand père est un immigrant de la Martinique, n'avait jamais coupé ses liens ancestraux. Tout ce qui venait de Martinique et Guadeloupe était privilégié, y compris les films que l'on projetait dans les grands cinémas de Port-au-Prince. Beaucoup de familles haïtiennes issues de la même immigration en ont également profité.

Gasner Raymond …

Nous retrouvons le Ciment d'Haïti sous le règne de Jean Claude 'Baby Doc' Duvalier au moment de la première grève ouvrière après plus de 20 ans de suppression du droit de grève.

Nous nous souvenons de la conférence de presse d'un jeune patron Lambert. Etait-ce Hubert Lambert lui-même, nous ne nous rappelons pas.

Toujours est-il que selon nous, les Frères Lambert avaient dès ce moment-là décidé de se débarrasser de leur usine d'Haïti comme si pour eux la période faste, à l'ombre de la dictature qui avait supprimé toutes les libertés individuelles, était pratiquement terminée.

Moins d'une semaine plus tard, le journaliste du Petit Samedi Soir qui avait couvert la grève pour ce journal, Gasner Raymond, était assassiné et son cadavre abandonné sur la route de Léogane (sud de la capitale).

Comme un message clair pour la presse ainsi que pour le syndicalisme qui relevait la tête.

Nous allons être rattrapé à nouveau par cette histoire lors des présidentielles françaises de 2002 qualifiant le leader de l'extrême droite Jean-Marie Le Pen pour le second tour face à Jacques Chirac.

Beaucoup de familles haïtiennes auraient sablé le champagne.

Probablement celles issues de l'immigration antillaise.

Avec planant l'ombre du bienfaiteur de Jean-Marie Le Pen et du premier et plus grand contributeur du Front national, Hubert Lambert.

N'en déplaise à la fille, Marine Le Pen, encore plus hostile aux milieux d'immigration que son père. Pourtant qui doit tant aux pays dont celle-ci est originaire !

Mélodie 103,3 FM, Port-au-Prince

Les députés réclament des explications

(PARLEMENT ... suite de la page 3)

plaidé en faveur du respect de la constitution.

Il dit croire que le rapport de la commission devrait être favorable à la ratification de Laurent Lamothe à moins de preuves claires de son inéligibilité.

Pour sa part, le député de Thomassique/Cerca-la-Source, Rony Célestin, informe qu'il est prêt à voter en faveur du premier ministre désigné pourvu que ce dernier adopte un agenda tenant compte des problèmes de la population de sa circonscription.

M. Célestin affirme que le profil du ministre démissionnaire des affaires étrangères et des cultes devrait correspondre aux exigences de la constitution pour qu'il accède à ce poste.

Le parlementaire souligne les problèmes urgents du pays, qui expliquent, a-t-il dit, la nécessité de l'installation, dans le meilleur délai, d'un nouveau gouvernement.

Au Cap-Haïtien (nord), les opinions des citoyens divergent sur le traitement à accorder au dossier du premier ministre désigné, Laurent Lamothe.

Si certains pensent que les députés devraient corriger ce qu'ils appellent les manquements des sénateurs, d'autres encouragent la chambre basse à aller dans le même sens que le grand corps.

Laurent Lamothe est l'actuel ministre démissionnaire des affaires étrangères et des cultes. Connu pour son amitié profonde avec le chef de l'Etat Michel Martelly, Laurent Lamothe est appelé à remplacer le docteur Garry Conille qui avait démissionné suite à des divergences avec le chef de l'Etat.

Désigné par Michel Martelly depuis plus d'un mois, Laurent Lamothe a été voté la semaine dernière par les sénateurs avec 19 voix pour, 3 contre et une abstention.

ANONS

Kafou NE 125 Street/NE 6 Avenue/West Dixie Highway ak kafou NE 125 Street/NE 7 Avenue Miami-Dade County, Florida

Miami-Dade County, Florida

Nimewo finans pwojè a: 427521-1-22-01

Depatman Transpò Eta Florid, Distri 6 (ann angle Florida Department of Transportation - FDOT District Six), pral fè yon reyinyon piblik konsènan kafou NE 125 Street/NE 6 Avenue/West Dixie Highway a pou diskite chanjman yo vle fè nan sistèm kontwòl ki pèmèt moun travèse kafou sa a ki gen 5 wout ki kwaze ladan. Reyinyon piblik sa a ap fèt pou bay moun ki rete nan zòn nan okazyon pou yo bay dizon pa yo sou chanjman moun ta renmen wè ki fèt pou kesyon transpò nan kafou NE 125 Street/NE 6 Avenue/West Dixie Highway ak kafou NE 125 Street/NE 7 Avenue. Kafou sa yo se kafou leta idantifye kòm kote aksidan fèt anpil. Prensipal rezon ki fè pwojè sa a ap fèt se pou amelyore sekirite ak sikilasyon nan kafou sa yo. Lòt chwa moun pito se: fèmen bò wout West Dixie Highway ki ale nan direksyon sid la sèlman epi mete yon liy ki ale nan direksyon nò ant NE 125 Street ak NE 128 Street, epi fè NE 7 Avenue tounen yon wout sans inik ki ale nan direksyon sid ant NE 128 Street ak NE 125 Street. Chanjman sa yo pral pote gran amelyorasyon nan sekirite ak sikilasyon pandan n ap chache redui konsekans yo sou moun ki rete nan tout zòn nan.

Men ki jan reyinyon piblik sa a pral fèt:
Jedi 10 me 2012, kòmanse a 6 p.m. pou fini a 8 p.m.
Nan lokal Elks Lodge, 12495 NE 2 Avenue,
North Miami, Florida 33161

Reyinyon an ap kòmanse a 6 è diswa sou fòm yon reyinyon lib, apre sa ap gen yon prezantasyon a 6:30 p.m. Apre prezantasyon an se va moman pou nou pran kòmantè moun ki ap asiste reyinyon an. Nou mande patisipasyon popilasyon an san diskriminasyon ras moun, koulè po moun, peyi kote moun soti, fi oswa gason, relijyon, andikape oswa moun ki marye oswa ki pa marye. Moun ki vle bay deklarasyon ki make sou papye oubyen lòt pyès, olye yo pran lapawòl pou fè kòmantè oubyen apre yo fin fè kòmantè pa yo, yo gen dwa fè sa nan reyinyon piblik la; oubyen yo gen dwa voye deklarasyon yo a pa lapòs bay Mesye Alejandro Martinez ki Manadjè Pwojè nan Depatman transpò Eta Florid, nan adrès Florida Department of Transportation District Six Biwo plan divès mòd transpò, 1000 NW 111 Avenue, Room 6102-D, Miami, Florida 33172, nimewo telefòn ni se (305) 470-5298; oubyen voye deklarasyon an pa faks nan nimewo (305) 470-5205; oubyen voye deklarasyon an nan imel sa a: alejandro.martinez@dot.state.fl.us. Tout pyès oubyen deklarasyon ki gen so lapòs nan dat 20 me 2012 oubyen anvan dat sa a ap fè pati dosye reyinyon piblik la. Moun ki bezwen aranjman espesyal daprè lwa pou pwoteje Ameriken ki andikape (Americans with Disabilities Act of 1990 - ADA) oswa moun ki bezwen sèvis tradiksyon (gratis) dwe kontakte Mesye Nicholas Danu, P.E., Title VI Coordinator, Florida Department of Transportation District Six, 1000 NW 111th Avenue, Room 6111-A, Miami, Florida 33172 nan nimewo telefòn (305) 470-5219, oubyen pa faks nan nimewo (305) 470-5205 oswa voye yon imel ba li nan nicholas.danu@dot.state.fl.us omwen 7 jou anvan reyinyon an.

Depatman tranpò nan Eta Florid

Divers jolis appartements à affermer à Bon Repos Lilavois disponibles maintenant.

Confortables
Modernes
3 chambres à coucher
2 salles de bains
Cuisine
Chambre de blanchisserie
Salon et Salle à manger
Meublés ou non-meublés au choix.

Appelez Jean Jude
au 3157-0681 ou 4410-0419
ou courrier électronique info@agaou.com

Faut-il faire une croix sur la Reconstruction ?

(RECONSTRUCTION ... suite de la 1ère page)

Sénat sera amputé d'un tiers le mois prochain rendant tout vote de ce genre improbable ?

Récemment le gouvernement annonce que c'est le Ministère de la Planification qui remplacera le FRH – Fonds pour la Reconstruction d'Haïti.

Cela n'a aucun sens puisque le FRH est le frère jumeau de la CIRH et son conseil d'administration formé en majorité des mêmes représentants de l'international dans la CIRH.

Cette présence de chacun des grands donateurs dans les institutions gérant l'argent de la reconstruction (CIRH et FRH) devait être la garantie que l'aide internationale ne sera pas flouée.

En dehors des décombres enlevés à gros frais, le centre ville de Port-au-Prince est pratiquement dans le même état depuis le séisme

La basilique Notre Dame ni aucune autre église catholique n'a été reconstruite (photos Haïti en Marche)

Hélas !

Pas de renouvellement de la CIRH, pas de fonds versés dans le FRH. Sinon ceux qui ne sont pas sous le contrôle des institutions internationales de crédit. Dont les revenus du pétrole vénézuélien.

Quant au Ministère de la Planification, c'est lui qui, du moins officiellement même si effectivement il n'a peut-être même pas été consulté, a attribué les contrats douteux aux compagnies ayant toutes le même président directeur général, le sénateur dominicain Felix Bautista.

Eternels Saint-Thomas …

Où sont les milliards promis par nos bailleurs ? On risque de continuer à se poser cette question pendant encore longtemps.

Qu'est-ce que ce désintérêt a à voir avec la politique du nouveau président Michel Joseph Martelly ?

Ou faut-il plutôt donner raison à nos éternels Saint-Thomas qui avaient toujours mis en doute ces plans jugés mirobolants ?

Ou encore nos 'bienfaiteurs' qui prennent une fois encore prétexte de nos insuffisances pour ne pas tenir leurs promesses !

D'abord parce que n'en ayant pas les moyens. Il est clair que la crise économique mondiale ne sera pas un phénomène aussi passager qu'on l'espérait et que le chômage dans les grandes économies occidentales continuera de taper dur.

Un tonneau des Danaïdes …

Alors c'était encore moins le moment pour des scandales comme celui des millions gaspillés dans les poches de nos candidats aux dernières présidentielles, comme l'a révélé une journaliste d'investigation dominicaine. Deux millions et demi de dollars US auraient été versés à la campagne de Martelly ; 550.000 dans l'escarcelle de Mirlande Manigat.

Qui pis est, dont le généreux donateur n'est autre que le même puissant sénateur proche du pouvoir de Santo Domingo, Felix Bautista, qui va mettre la main sur plus de 330 millions de dollars de contrats pour la reconstruction de la capitale haïtienne détruite par le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Donneriez vous votre argent quand il risque d'atterrir dans un tel tonneau des Danaïdes ou en créole un trou sans fond … prévisible !

Vous me direz (et c'est toujours la journaliste dominicaine Nuria Piera qui informe) ces 330 millions de dollars proviennent du fonds Petrocaribe-Haïti, c'est à dire de la dette différée d'Haïti pour le pétrole acheté du Venezuela. Et non de l'assistance internationale proprement dite.

Mais si un pays aussi brisé qu'Haïti peut engager avec tant de légèreté ses maigres ressources personnelles, faut-il vraiment continuer à se tracasser pour lui ?

Donnant-donnant …

De plus la crise force aussi nos bailleurs à privilégier le donnant-donnant. Est-ce intelligent de notre part de jouer tout sur un seul cheval ?

Surtout un qui menace de nous tourner en bourrique. En effet dans ses antécédents, le sénateur Bautista a déjà une condamnation pour corruption dans son pays.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Mr Martelly le 14 mai 2011, il y a presque une année, la scène semble de moins en moins occupée par l'ex-président Bill Clinton (il est vrai qui ne peut encore se prévaloir d'aucun résultat marquant) et de plus en plus par le président du Venezuela, Hugo Chavez, dont les pétrodollars sonnent plus convaincant à nos oreilles.

Mais Chavez n'est pas immortel (souffrant d'un cancer qui l'oblige à voyager presque chaque semaine à Cuba pour être soigné). Ni à vie, des présidentielles auront lieu cette année au Venezuela. Quoique le chef de la révolution bolivarienne (du libérateur des colonies du Sud-Amérique, Simon Bolivar) reste en tête des sondages.

La déveine nous poursuit …

N'était son cancer, le président Chavez nous aurait visité en mai dernier. Et pour sûr, les bras chargés de cadeaux.

Quelle malchance ! Oui la déveine nous poursuit.

C'est la première fois que même les moins superstitieux ne peuvent s'empêcher de penser que malgré la somme de nos stupidités toujours plus extravagantes les unes que les autres, il y a quelque chose d'inexplicable à une telle accumulation de blocages, de barrières, de catastrophes naturelles ou pas, sinon une 'déveine cordée'. Le Bon Dieu Bon ne passe plus !

En effet, même le Vatican qui nous a rayé de son carnet d'adresse. Récemment nous avons attendu en vain que de La Havane étant, le Pape adresse une petite prière pour la Reconstruction d'Haïti.

A moins que l'argent du Vatican ait été détourné lui aussi. Mais on en aurait entendu parler. Quoi qu'il soit, pas une seule église n'a été reconstruite.

Port-au-Prince ne carillonne plus. Port-au-Prince ville morte. Port-au-Prince, rayée de la carte à tout jamais, pour dire tout haut ce que tous murmurent tout bas.

Etait-ce la seule façon de libérer la République de … Port-au-Prince ?

Haïti en Marche, 21 Avril 2012

Maladies présidentielles

(PRESIDENTS ... suite de la page 2)

Cela nous rappelle notre ancien patron au Nouveau Monde, Monsieur Gérard de Catalogne. Avril 1971. La presse étrangère afflue en Haïti. Catalogne à l'époque est l'éminence grise du pouvoir. Et journaliste lui aussi. Donc c'est à lui que viennent tous les confrères étrangers pour se renseigner. Voilà. Le bruit courait dans toutes les grandes capitales que Papa Doc est à l'article de la mort. Et Catalogne de nous dire : 'Tu vois mon petit. Un président n'est pas comme nous. Le président Duvalier a une petite grippe et tous les grands journaux débarquent. Et ils refusent de croire que le président va pratiquement bien. Tant pis pour eux.'

Eh bien, le lendemain on annonçait la mort du dictateur. C'était le 21 avril 1971.

Il semble que la famille voulait attendre jusqu'au 22 avant d'annoncer la mort. Le 22 étant le chiffre magique des Duvalier.

Les présidents sont des êtres comme nous. Comme dit le poète : Et la garde qui veille à la barrière du Louvres n'en défend point nos rois.

Mélodie 103.3 FM, Port-au-Prince

ATANSYON TOUT MOUN

M'ap anonse nou Sosyete Koukouy poto mitan kilti lakay finalman mete sou mache-a Mèt Lawouze ki se yon adaptasyon liv Jacques Roumain-an ki rele Gouverneurs de la rosée.

Aktè Sosyete Koukouy miyami yo te jwe teyat Mèt Lawouze (Jan Mapou ak Paula Pean-Clermont ekri ak yon mizansèn Jan Mapou) 22 dawou 2010 nan Miami-Dade County auditorium devan plis pase 2.000 espektatè.

Apre bonkou difikilte, dvd-a deyò.

Tanpri, ede koukouy yo nan pwogram kiltirèl y'ap fè pou leve nivo kiltirèl kominote-a.

Sipòte antèn koukouy ki sou Radyo Mega chak dimanch maten 8:00 - 9:00

Achte yon dvd nan Libreri Mapou (5919 ne 2nd av.) Pou $10.00 senpman.

Dimanch 22 avril tout aktè yo bay piblik la randevou nan Libreri Mapou y'ap la tout jounen depi 10:00è di maten rive jouk 5:00è diswa pou siyen dvd pou nou.

Mèsi pou sipò nou ki va penmèt nou jwe youn lòt teyat wololoy pou kominote-a.

Jan Mapou, Prezidan
Kiki Wainwright, 1e. Vis-prezidan
Degoutan, 2em vis-prezidan
Yolande Thomas, Trezorye

MIA MIAMI-DADE COUNTY

REQUEST FOR PROPOSALS FOR
LUGGAGE WRAPPING SERVICES AT
MIAMI INTERNATIONAL AIRPORT
RFP NO. MDAD-05-12

Miami-Dade County, Florida is announcing the availability of the above referenced, advertisement, which can be obtained by visiting the Miami-Dade Aviation Department (MDAD) Website at: www.miami-airport.com/business_advertisements.asp (in order to view full Advertisement please select respective solicitation)

Copies of the RFP solicitation package can only be obtained through the MDAD, Contracts Administration Division, in person or via courier at 4200 NW 36th Street, Building 5A, 4th Floor, Miami, FL 33122 or through a mail request to P.O. Box 025504, Miami, FL 33102-5504. The cost for each solicitation package is $50.00 (non-refundable) check or money order payable to: Miami-Dade Aviation Department.

This solicitation is subject to the **"Cone of Silence"** in accordance with section **2-11.1(t) of the Miami-Dade County Code.**

For legal ads online, go to http://legalads.miamidade.gov

Ou pral gen 65 an, epi ou gen kesyon sou Medicare?

Rele ajan Humana ki gen lisans nan kote ou ye a depi jodi a.

Mike Bully

561-389-0813 TTY: 711

8:30 am - 5:30 pm, Monday - Friday

HUMANA®

Plan sante ak plan separe pou medikaman preskripsyon avèk yon kontra Medicare. Ou mèt rele Humana tou, si w bezwen plis enfòmasyon, nan nimewo 561-389-0813 (TTY 711), 8:30 a.m. to 5:30 p.m., Monday - Friday.

Y0040_GHHH6WEHH_CR File & Use 11262011 PB 2/12

Votre Partenaire pour la
Reconstruction d'Haïti

BNC

EDUCATION

INFRASTRUCTURES

CONSTRUCTION

TECHNOLOGIES

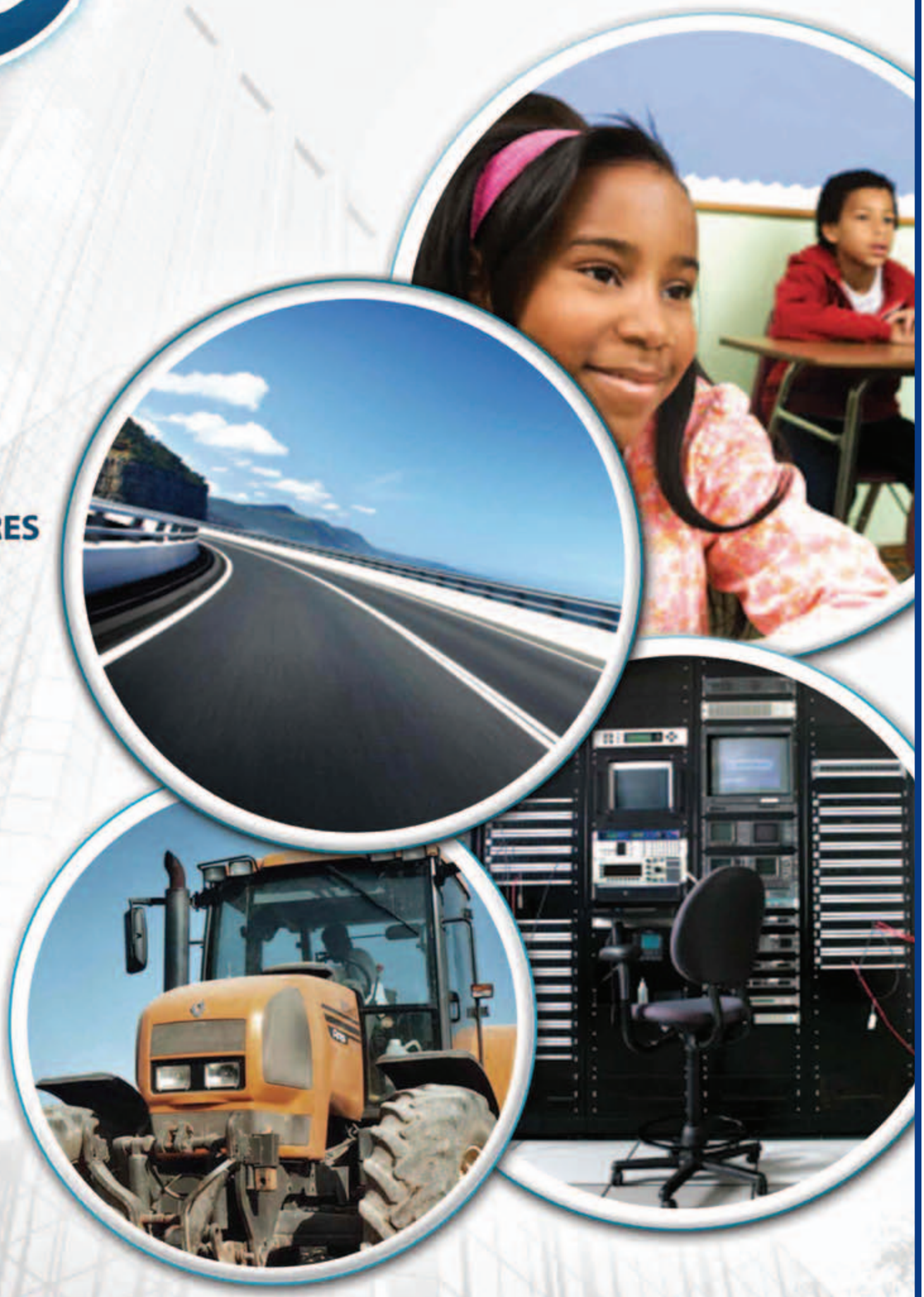

BNC: Une solide institution financière
à travers le temps

www.bnconline.com

L'embolie pulmonaire : Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit en général d'un caillot ambulant qui circule dans le sang et finit par boucher une ramification artérielle irriguant le poumon.

Mécanismes

L'embolie pulmonaire est la complication majeure de la phlébite. On la redoute chaque fois que se forme un caillot qui obstrue une veine d'un membre inférieur (veines du mollet ou de la cuisse). Une infection d'une paroi veineuse ou une hypercoagulabilité du sang peuvent provoquer une phlébite surtout s'il existe une station au lit prolongée. C'est le danger qui guette les opérés, les grabataires, les accouchées qui ont souffert de complications obstétricales.

Le caillot apparaît souvent à l'endroit où la paroi d'une veine est lésée. L'atteinte peut être accidentelle (fracture de la jambe ou du col du fémur) ou pathologique (ulcération, infection). La lésion vasculaire peut être aussi une suite opératoire (séquelle d'intervention sur l'estomac, l'utérus, la prostate, tous organes très vascularisés). La formation même du caillot est la conséquence d'un trouble de la circulation : le sang ne s'écoule pas à la vitesse normale, il n'est plus assez fluide, le taux de prothrombine (substance qui participe à la coagulation) est trop élevé.

Si le caillot adhère mal à la veine, il se détache. Au cours de son voyage au travers du système vasculaire, il peut passer dans les veines caves, atteindre le coeur droit et s'introduire finalement dans l'artère pulmonaire ; suivant sa grosseur, il bouche ce conduit vital, une de ses branches ou seulement une artériole.

Symptômes

L'embolie pulmonaire est une affection si fréquente que toute anomalie respiratoire survenant de façon brutale doit faire évoquer ce diagnostic.

L'embolie pulmonaire avec coeur pulmonaire aigu.

Elle peut être mortelle et apparaît surtout chez un patient alité dans les suites d'une intervention chirurgicale. Le début est brutal marqué par une douleur thoracique latéralisée ou médiane, constrictive en étau, angoissante, avec respiration rapide, sueurs, cyanose (coloration bleuâtre des téguments) et toux sèche.

A l'examen clinique, le médecin note une chute de tension artérielle, un pouls rapide, et un bruit de galop à l'auscultation. Le foie est douloureux et augmenté de volume. Une turgescence veineuse est fréquente. La recherche de signes de phlébite (stade de phlébothrombose) est souvent négative. Si elle existe, elle apporte un argument diagnostique capital (douleur provoquée dans le mollet, signe de Homans, etc.).

L'électrocardiogramme montre des signes de coeur pulmonaire aigu. La radio des poumons est parfois évocatrice. L'étude des gaz du sang montre une hypoxie (baisse du taux d'oxygène sanguin) et une hypocapnie (baisse du gaz carbonique). Le dosage du D-dimère est surtout utile pour le diagnostic d'exclusion de la thrombose et de l'embolie pulmonaire, car il n'est pas spécifique.

La scintigraphie pulmonaire, non dangereuse, est l'examen complémentaire le plus utile et doit être réalisée en urgence. Elle met en évidence le défaut de perfusion d'un territoire pulmonaire. Certains cardiologues pratiquent une angiographie pulmonaire sélective après cathétérisme de l'artère pulmonaire. L'écho-Doppler des veines des membres inférieurs confirme la phlébite.

Sous l'effet du traitement anticoagulant, l'amélioration est rapide en 24-48 heures. Cependant, l'aggravation est possible au cours des premières heures imposant le recours à un acte chirurgical (embolectomie) ou au traitement thrombolytique. L'évolution fatale reste très fréquente. Si le cap critique des premiers jours est franchi, les récidives doivent être prévenues par un traitement anticoagulant.

Semaine de la Diaspora
Préoccupations des Haïtiens à l'étranger

Le ministère des haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) a organisé mercredi une rencontre d'échange entre des élus haïtiens de l'étranger et des membres des commissions des affaires étrangères des deux chambres du parlement dans le cadre de la semaine de la diaspora.

Lors de la rencontre qui a réuni plus d'une cinquantaine de participants d'Haïti et de la diaspora, les discussions ont porté sur plusieurs éléments, notamment la question d'une loi organique pour le MHAVE et la question de la nationalité multiple.

Les discussions ont été très houleuses particulièrement autour de la question de paiement de frais sur les transferts d'argent de l'étranger et sur les appels internationaux. Des membres de la diaspora déclarent ne pas comprendre un tel procédé du gouvernement qui, selon eux, ne se fait pas dans la transparence. Ils appellent à ce que des explications claires soient fournies sur l'utilisation des fonds recueillis.

"Les frais de transferts prélevés constituent un abus dont les gens qui ont moins de moyens sont les principales victimes", a déclaré le président du sénat, M. Simon Dieusel Deras. Il annonce que le sénat va prendre une résolution très bientôt pour stopper ce procédé jusqu'à ce qu'une loi l'autorise.

Le sénateur Deras a donné la garantie que le parlement fera en sorte que les engagements qui ont été pris au cours des échanges puissent entrer en application.

Le député Guy Gérard Georges a également mis l'accent sur le fonds national de l'éducation, pour rapporter que la partie qui traite du Fonds national de l'éducation a été bloquée suite à une résolution du parlement parce qu'il n'y avait aucune loi qui le régularise.

Le commissionnaire haïtien-américain de Miami, Jean Monestime, a applaudi l'initiative du MHAVE en espérant que ces échanges conduiront à l'unification des haïtiens de partout.

l a affirmé que la diaspora peut investir à haut niveau dans plusieurs domaines du pays, toutefois il croit que les autorités concernées doivent mieux intégrer la diaspora dans les affaires du pays

HPN

MIAMI-DADE COUNTY

AVI LEGAL

Dapre Lwa Florid F.S.98.075(7), yap avize votè yo ki sou lis pi ba la-a. Nap avize w ke baze sou enfòmasyon nou resevwa nan men Eta Florid, nou doute si w elijib pou vote. Yap mande nou kontakte Sipèvizè Eleksyon Konte Miami-Dade, Florid, pa pita ke trant jou apre resepsyon Avi sa-a pou nou kapab resevwa enfòmasyon sou kisa yo baze kestyon ke w pa elijib la epi pou nou wè kouman pou nou rezoud pwoblèm la. Si w pa reyaji epi w pa reponn a lèt sa-a, sa gen dwa mennen Sipèvizè Eleksyon an deside ke w pa elijib epi yo va retire non w nan sistèm enskripsyon votè Eta-a. Si w genyen ankenn kestyon sou koze sa-a, tanpri kontakte Sipèvizè Eleksyon yo nan 2700 NW 87th Avenue, Miami, Florid oswa rele 305-499-8363.

Yap avize:	Dènye adrès nan rejis:	Yap avize:	Dènye adrès nan rejis:
Alfonso, Raxfel	8951 NW 111Th Ter	Joyner, Lenwood D	19602 NW 83Rd Ct
Alvarez, Antonio	15456 SW 95Th Ln	Junes, Shlonda L	3418 NW 11Th St
Anderson, Joseph D	8940 NW 20Th Ave	Kelson, Bernard	13710 Jefferson St
Anderson, Subrina R	7831 N Bayshore Dr Apt 4	Knecht, Kelly A	3555 NW 106Th St
Anderson, Traebya L	1051 NW 65Th St	Llaneza, Casto	190 W 28Th St
Andrews, Jamal M	1985 Marseille Dr Apt 2	Lopez, Jesus	190 W 28Th St
Barcelo, Hilda	535 SW 4Th St Apt 1	Lovette III, John K	737 NW 57Th St
Barrington, Vincent B	8927 NW 21St Ave	Majors, Laretta D	1843 NW 191St St
Bryant, Dwayne D	1353 NW 68Th St	Mato, Jose P	2500 SW 102Nd Ave
Castillo, Casterine	10400 NW 30Th Pl	McCain, Donniqua R	20680-` NW 7Th Ave
Chervil JR, Paul	645 NE 137Th St	McGriff, Annie J	3031 NW 52Nd St
Clark, Winston A	26201 SW 127Th Ct	McKinney, Derrick L	2267 NW 50Th St
Coffee, Adrian M	12355 NE 13Th Ave Apt 403	Miller, Marlon K	17155 NW 41St Ave
Coley, Tavarius D	3084 NW 54Th St	Milton, Ahmad R	2400 NW 59th St
Dames, Tiffany N	1828 NW 57Th St	Moore, La Vera Y	3480 NW 212Th St
Davis, Jauars A	725 NW 8Th Ct	Morales, Eduardo	18508 SW 114Th Ct
Dominguez, Ramona R	190 W 28Th St	Mullins, Jermaine	1031 Little River Dr
Downs, Chemeka	5445 Collins Ave Apt 1516	Ortiz, Anarda	190 W 28Th St
Evans, Edgardo L	4031 NW 194Th St	Pace, Kimberly L	4261 NW 196Th St
Ferro, Christian L	9301 SW 103Rd St	Patterson, Mario E	14471 SW 50Th Ter
Figueroa, Samuel L	1133 NW 3Rd St Apt 6	Patterson, Yolanda Y	1278 NW 68Th St
Freer, Robert A	9940 SW 62Nd St	Pierre, Benson	41 NE 173Rd St
Garcia, Elena M	801 E 21St St	Rodriguez, Juan M	2842 SW 32Nd Ave
Gardner JR, Milton E	321 NW 144Th St	Romero, Juleydis	19800 SW 180Th Ave #511
Gonzalez, Felicia	1759 SW 5Th St Apt 103	Romero, Julian A	7957 W 18Th Ln
Groupierre, Luis	5201 SW 5Th St	Rozier, Joenathan	4930 NW 182Nd St
Harrell, Consetta B	2391 E Golf Dr	Ruiz, Mario	1045 NW 3Rd St Apt E
Henry, Casimus G	1360 NE 137th St	Sanon, Kathie	410 NW 118Th St
Jaimes, Maria B	15403 SW 276Th St	Sessions, Larry D	752 NW 64Th St
Jean, Janira	2271 NW 196Th St	Siegel, David M	1001 W 46Th St
Jones JR, Willie	1420 NW 55Th St	Smathers, Daisy W	3531 NW 210Th Ter
Jones, Cedric	500 NW 85Th Street Rd	Spence, Shanteria DL	1280 NW 60Th St Apt 1
Jones, Kevin E	86 NW 35Th St Apt hud	Stanley, Kelvin T	330 NW 186Th St
Joseph, Nixon	34 NE 70Th St	Taylor JR, Tamir	10429 W Old Cutler Rd Apt 206

Penelope Townsley
Sipèvizè Eleksyon, Konte Miami-Dade

Mélodie Matin sur

Mélodie 103.3 fm

www.radiomelodiehaiti.com

UNIVERSITE
Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)

10 départements d'études

Licence en :
- Gestion d'Entreprise
- Conception et Exécution de Projet
- Economie et Finance
- Sciences de l'Education
- Sciences Comptables
- Relations Internationales
- Gouvernance

Diplôme en :
- Informatique de Gestion
- Relations Publiques
- Gestion de la Microfinance

Séminaire en
Planification et gestion de projets
+ Microsoft Projet et SPSS

Contactez nous :
Angle Delmas 75 et Impasse Hérard # 3,
Port-au-Prince, Haïti, W.I.

Par courriel: c.f.d.e.delmas@gmail.com
Par téléphones : (509) 2246-1425 \ 3555-1575
2513-3726 \ 3767-1575 \ 3444-2001

Have your Federal & State
Income Tax
(Personal & Business)

Prepared by
J.C. Cantave!

Call 305-623-1979
for Appointment

Le Manolo Inn
DANS LES NIPPES
- Des kilomètres de plage
- Chambres tout confort avec air conditionné et Salle de bain attenante
- Cuisine du terroir préparée par un « Grand Chef »
- Le Saut du Barril
- Le Palais de Sudre Dartiguenave à Anse à Veau
- La Petite Eglise de Petit Trou datant de du 17ème siècle...

Téléphones : 566-5361
401-7108 / 514-0304
lemanoloinn@mac.com
Internet disponible pour les clients

Numéros d'URGENCE Direction Protection Civile (DPC), par Département

Ouest : 3631-5095
Artibonite : 3731-7830
Nord Est : 3605-1749
Grande Anse : 3777-3970
Sud : 3719-5049
Centre : 3605-1747
Nord : 3701-0666
Nord Ouest : 3605-8453
Nippes : 3751-7390
Sud Est : 3615-3991

Grossesse précoce, une catastrophe sociale

Dans les provinces comme à Port-au-Prince, de plus en plus de jeunes adolescentes tombent enceintes dès l'âge de 14 à 17 ans. À la capitale, l'impact du séisme de janvier 2010 a aggravé la situation, a constaté Haïti Press Network.

Ces grossesses, en majorité, sont la conséquence de la légèreté des parents et/ou du manque d'information et de préparation de ces adolescentes. Cette situation est devenue un phénomène social de plus en plus préoccupant auquel les autorités doivent adopter des réponses. Les cas les plus nombreux se relèvent particulièrement dans les milieux défavorisés où les jeunes filles sont passibles de pouvoir céder plus facilement aux offres du sexe opposé.

Selon Farah-Armande Louis, officier médical-section nutrition de Haïti Participative (HP), «Haïti compte pour seulement le début de l'année 2012 plus de 2.000 cas d'adolescentes devenues mères précoces ». D'après une enquête menée par EMMIS, 69 jeunes filles sur 1.000 tombent fréquemment enceintes en Haïti. À 19 ans, indique-t-on, près d'un tiers des jeunes femmes ont déjà un enfant ou sont enceintes. Dès l'âge de 17 ans, près d'une adolescente sur 5 a commencé sa fécondité.

Les campagnes de sensibilisation, les programmes, les spots diffusés à la radio et à la télévision par certains organismes dans le but de porter les jeunes à se préserver contre certaines maladies sexuellement transmissibles et contre la grossesse précoce, sembleraient ne pas avoir l'effet escompté. Car, force est de constater le nombre de plus en plus élevé de jeunes filles enceintes durant la période de leur puberté. Qui pis est, elles sont nombreuses qui, biologiquement, ne sont pas tout à fait prêtes pour enfanter.

Les époques changent. Les jeunes changent aussi de comportement. Par ignorance et par manque de foyer, des adolescents, atteignant à peine l'âge de puberté, évoluant dans des situations économiques difficiles, se livrent à des activités sexuelles, sans aucun souci de la santé de leur corps. Pour la plupart, leur comportement est lié à l'ignorance, l'irresponsabilité et la complicité de leurs parents. Les conséquences sont nombreuses. On note par exemple que ces jeunes filles courent le risque au moment de l'accouchement de mettre en péril leur vie ou celle de leur progéniture, quand les deux ne sont pas en danger. Pire, ces jeunes mamans, victimes souvent de l'inculture et de l'incompréhension de certains parents, se voient obligées de déserter le toit parental. Des parents les chassent de la maison sous prétexte qu'ils leur infligent une punition, sans tenir compte des conséquences d'une telle sanction. Les enfants nés dans de telles conditions sont susceptibles de reproduire par ignorance les mêmes erreurs que leurs parents. D'où une société composée de plus en plus de jeunes sombrant dans la délinquance.

Comment parvenir à pallier cet état de choses ? Quelle est la responsabilité de l'État face à cette problématique ? Quels rôles doivent jouer les parents ? Les parents représentent la première source d'information sur la sexualité. Ces derniers n'ont pas besoin d'être des experts en sexologie, il leur importe tout simplement d'établir une communication avec leurs enfants en fonction, bien sûr, de leurs valeurs et de leurs croyances. Ils ne doivent pas se gêner pour désigner les parties du corps. Il leur incombe également de répondre honnêtement et sans gêne aux questions des enfants relatives à la sexualité. Selon un spécialiste en éducation familiale, les adolescents des deux sexes susceptibles de s'engager dans une activité sexuelle précoce, doivent être conseillés sur les méthodes de contraception. « Nous pensons que l'État doit adopter des stratégies politiques efficaces afin de prévenir ce cancer difficilement détectable, qui constitue de plus en plus une menace pour la société haïtienne », a-t-il souligné. Alix Laroche

Haïti en Marche

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE D'HAITI

AVIS DE DIVORCE

Par ces motifs: le tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action admet en conséquence le divorce de Duroil JEANTY d'avec son épouse née Daline GÉDÉON pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux, ordonne à l'Officier de l'État Civil de Pointe-à-Raquettes de transcrire le dispositif du présent jugement ont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Vilneret GABRIEL pour la signification de ce siège. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Raymond JEAN MICHEL juge en audience civile et publique du trois Septembre deux mille dix en présence de Me Brunet SALOMON Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de greffier Frédéric GÉDÉON.

Il est ordonné……etc

En foi de quoi ……..etc

Me Lormeau MAXAU
Officier de l'État Civil

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE D'HAITI

AVIS DE DIVORCE

PAR CES CAUSES ET MOTIFS : le Tribunal après examens sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Georges Rhygobert GERARD d'avec son épouse née Gerdine JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'Officier de l'État Civil de Port-au-Prince Section Nord de transcrire sur les registres, a ce, destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège, pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Raymond JEAN MICHEL, juge en audience civile et publique de ce jour onze Mars deux mille dix, en présence de Me. Jean Claude DABREZIL, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude ALFERIS.

Me Yves SAINT-PHAR
Avicat

L'Absurde Déraison

« Dans la vie courante l'être raisonnable par excellence est l'homme d'expérience, que l'on sait de conduite prudente et de bon conseil, ce paysan familier avec le rythme des saisons, l'alternance des vents, la brusquerie des orages, ce médecin qu'une curiosité avisée a rendu sensible au tempérament des malades, à la gravité des symptômes, à l'opportunité des remèdes, art tout individuel et qui bien souvent serait difficile à justifier de façon explicite. » L. Brunschvicg

Chers amis lecteurs, l'absurde se définit généralement comme ce qui est contraire à la logique, à la raison, au sens commun. L'absurde est dissonant, et paradoxalement, dans certains cas il peut être édifiant. Par exemple, on raisonne par l'absurde en mathématiques pour prouver l'existence abstraite « d'objets mathématiques ». On essaye alors de démontrer que la véracité d'une certaine hypothèse conduirait à une contradiction ou bien que l'existence d'un « objet » déterminé conduirait à une « dysfonction ». Dans la vie courante, on assume comme absurde toute attitude, toute action, anormale, comique. Parfois il s'agit simplement d'une réaction inattendue et non forcément anormale. Une action ou un comportement contraire à la morale, à l'éthique, peuvent aussi être jugés absurdes. Par exemple, le mode de vie d'une certaine élite dans une société inégalitaire peut être jugé absurde, de même que le comportement de la classe politique. La conjoncture joue alors un rôle fondamentale dans l'appréciation du fait. Par exemple, j'imagine qu'en observant les faits qui se produisent en Haïti, l'étranger doit nous considérer comme des « êtres absurdes », incapables de gérer leur « déraison ». Je peux me révolter d'être considéré « un être absurde » de par ma condition d'Haïtien mais, honnêtement, je n'arrive pas à me défendre d'être considéré un sous-produit d'une société absurde. Et si je veux être cohérent, je devrais m'accuser en plus d'avoir contribué à la bâtir. Une réaction raisonnable serait donc s'acharner à la détruire. Ne pas le faire est une preuve de lâcheté ou d'absurde déraison ?

Enfin chers amis lecteurs, la déraison est, elle aussi, manque de bon sens. On la juge extravagance, délire, aliénation, égarement. En réalisant cette approche, nous considérons l'individu, l'humain comme un « être » supérieur à tous les autres et doué de raison. On l'admet sans discussion puisque c'est la base de notre « pacte social ». On suppose alors que tout le monde en fait usage et que l'individu agit guidé par le bon sens. Descartes, dans une lecture profonde de l'être humain exprimait son angoisse de façon claire : *« le bon sens est la chose du monde la mieux partagée : car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont… Cela témoigne que la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes ; et ainsi que la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices, aussi bien que des plus grandes vertus ; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer beaucoup d'avantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent, et qui s'en éloignent. »*

Vous vous rendez donc compte, chères amies lectrices et chers amis lecteurs, rien qu'à suivre les modalités comportementales des acteurs sociaux, le degré de l'absurde et de la déraison qui se donne dans le pays. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à analyser les différents dossiers, louches, étranges, qui se produisent à longueur de journée dans le pays, les réactions des uns et des autres, la déliquescence morale, l'appât du gain rapide et facile. Tout un cadre de raisonnement pervers qui se manifeste à travers certains « détails parlants » :

- Le processus de ratification du Premier Ministre. Vu l'importance d'un tel choix sur le fonctionnement de la société haïtienne dans son ensemble, les variations comportementales des dirigeants ne devraient-elles pas suivre un même protocole basé sur la raison ?
- Le siège du Parlement. Quoique le considérant de façon subliminale, ne s'agit-il pas d'une action relevant de l'absurde ?
- Les accusations qui se formulent à longueur de journée sur les ondes, avec des « orateurs médiatiques » qui ont le don de l'ubiquité (se retrouvant sur plusieurs stations à la fois et en direct) sont-elles raisonnables ?

Enfin, chères amies lectrices et chers amis lecteurs, il est certain que quoique la déraison, toujours absurde, semble s'emparer de notre société, à tous les niveaux, il nous en reste encore de ces Haïtiens, modestes, raisonnables, farouchement déterminés à faire avancer le pays. Il nous en reste, dans la vie courante, dans la société haïtienne :

- *L'homme d'expérience, que l'on sait de conduite prudente et de bon conseil,*
- *Ce paysan familier avec le rythme des saisons, l'alternance des vents, la brusquerie des orages,*
- *Ce médecin qu'une curiosité avisée a rendu sensible au tempérament des malades, à la gravité des symptômes, à l'opportunité des remèdes, art tout individuel et qui bien souvent serait difficile à justifier de façon explicite.*
- Cet homme ou cette femme politique probe dont l'honnêteté n'a pas de prix.
- Ce jeune de moins de 25 ans qui, quoique la vie en Haïti ne lui a rien offert croit toujours pouvoir offrir quelque chose au pays.
- Cette femme ou cet homme de plus de 50 ans qui croit toujours dans l'avenir du pays.

Il nous reste donc encore de l'espoir. Et c'est de cela dont nous avons besoin.

Oscar Germain
germanor2005@yahoo.fr
Avril 2012

Haïti : quelle gouvernance

Il est venu le temps de maintenir un processus continu de réflexion, sur notre compréhension quant à la manière d'aborder la question du changement et du développement en Haïti.

« Nous mourrons tous, nous mourrons tous, les bêtes, les plantes, les chrétiens vivants» écrivait Jacques Roumain dans son chef-d'œuvre « Gouverneurs de la rosée ».

Le séisme du 12 janvier 2010, les différentes pluies, les cyclones, les ouragans, comme désastre naturel et comme conséquence des inconséquences du genre humain dans sa gestion de l'environnement, a mis a nu l'extrême vulnérabilité structurelle du pays.

Plus de 65% de la population vit dans l'extrême pauvreté. Le taux de chômage avoisine les 70%. L'état haïtien est incapable de remplir sa fonction régalienne. Le tremblement de terre a décimé l'État central dont la légitimité commençait à être sérieusement érodée vu que ses principaux organes se montraient absolument incapables de fournir les services sociaux de base et de protéger et servir les intérêts de la population.

La situation sociopolitique haïtienne combine aussi une suite de crises politiques qui ont mis bas tour à tour tyrannie et anarchie. Depuis plus de deux décennies, nous nous débattons pour le transformer. Cependant, jusqu' à date, il nous semble que très peu de choses aient changé.

Bref, le pays est fatigué d'être abîmé et le peuple de vivre dans des conditions infrahumaines.

La reconnaissance claire qu'une autre approche s'avère impérative dans le cadre de cette nouvelle dynamique sociopolitique. Le « nouveau futur »dont parlent les différents responsables de l'état devrait définitivement impliquer une bonne prise en charge de la question sécuritaire , un processus constitutionnel et politique grâce à l'organisation d'élections à tous les niveaux, la recherche de la normalité constitutionnelle, l'établissement d'un état de droit, l'amélioration des services sociaux de base, la réforme de l'administration publique, l'appui à la reconstruction et au développement économique.

La réforme de l'administration publique se fait plus que sentir, c'est un impératif. Il y a un besoin important de fluidité et de savoir-faire en matière de planification dans l'administration publique haïtienne.

C'est plutôt par l'administration que le citoyen ordinaire peut évaluer un gouvernement. Nous concentrer sur l'administration nous permettra de rationaliser les services, d'augmenter nos ressources financières. .

Combien parmi nos citoyens ne disposent pas d'une carte d'identité, d'un passeport et même d'acte de naissance ?

Combien de nos citoyens n'ont pas d'adresse et ne sont pas répertoriés par l'Etat ? Pourquoi nos institutions publiques ne peuvent pas vendre leurs services ? Comment un Haïtien peut-il disposer de plusieurs cartes d'identité ?

Le combat efficace pour faire reculer continuellement et durablement les frontières de la pauvreté suppose, fondamentalement, l'existence d'un Etat de droit fort et respecté (légitime ?), d'une administration bien outillée et performante et d'une participation effective de l'ensemble des composantes sociales à l'œuvre de construction nationale.

Au sud comme au nord, la gouvernance est la condition incontournable pour assurer le fonctionnement de tout système démocratique ainsi que le développement durable et équitable de toute société.

L'Etat juste est celui qui assure à la fois ses fonctions régaliennes telles que : assurer l'accès à la justice et à l'administration, promouvoir et protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales, mais cela ne suffit pas. L'Etat doit aussi assurer la cohésion sociale d'un peuple, en étant arbitre et acteur qui assure l'accès à la santé, à l'éducation, et qui

(GOUVERNANCE / p. 14)

La journée mondiale de la terre

Le 22 avril est la date choisie par les Nations Unies pour célébrer la journée mondiale de la terre et, conformément à la décision prise le 5 février, à Fonds Parisien, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides (voir *Les zones humides*, HEM Vol. 26 # 3 du 08-14/02/2012), nous sommes retournés sur le Parc Naturel Quisqueya de Fonds Parisien pour célébrer la terre.

C'était la seconde mise en application de la décision du 5 février ; en effet, le 18 mars, nous avions célébré, sur le parc, la journée mondiale des rivières, qui tombait le 14 mars (voir *Journée mondiale des rivières,* HEM Vol. 26 # 7 du 07-13/03/2012 et *Journée mondiale des rivières ... mais aussi de la forêt et de l'eau,* HEM Vol. 26 # 9 du 21-27/03/2012).

A cette occasion, nous avions reconnu que les participants n'étaient pas très nombreux, mais la qualité des présentations nous avait encouragés non seulement à persévérer dans notre décision mais surtout à œuvrer pour que le parc, en plus de sa fonction classique d'offrir un site de loisirs, devienne un centre de sensibilisation aux problèmes de l'environnement et de formation à la protection des ressources naturelles et même un centre d'observation dans le domaine de la géologie.

A ceux qui s'étonneraient de cette orientation vers la géologie, je rappellerai que, depuis quelques années, on observe une montée du niveau des eaux du lac Azuëi, qui pose des problèmes non seulement pour les utilisateurs de la route vers le poste frontière de Malpasse, mais aussi pour la population du bourg de Thomazeau. Le parc étant situé sur les bords du lac, le phénomène de la montée des eaux a été plusieurs fois abordé par des conférenciers à l'occasion d'évènements organisés sur le site.

L'un des conférenciers du jour, l'ingénieur Lionel Rabel (photo B.E.)

Toutes sortes d'explications ont été avancées ; on a évoqué des phénomènes sismiques, rappelant que un phénomène identique a pu être observé à l'étang de Miragoane et que les deux plans d'eau se trouvent le long de la fameuse « faille Enriquillo », on a aussi parlé d'un éventuel échange entre la mer et le lac, on a pensé que la montée des eaux aurait pu être provoquée par un apport de sédiments qui aurait fait monter le niveau du fond du lac, et j'en passe.

Et voilà qu'aujourd'hui une autre explication est avancée et je dois dire qu'elle me parait plus plausible. L'hydrogéologue Lionel Rabel a commencé par réfuter les thèses que je viens de mentionner. La plus populaire, qui fait appel à des mouvements sismiques et fait le lien entre le cas de l'étang de Miragonae et celui du lac Azuëi, tombe d'elle-même du fait que entre temps l'étang a vu son niveau baisser au point que le détour connu sous le nom de « morne Préval » est devenu inutile.

L'échange entre la mer et le lac est tout simplement impossible vu que la surface du lac est située 15 m au-dessus du niveau de la mer ; quant à l'apport de sédiments, considérant le volume d'eau supplémentaire que représente la montée du niveau du lac, soit plusieurs millions e mètres cubes, il aurait fallu un volume équivalent de sédiments et ce sur une période très courte, vu que la montée du niveau de l'eau s'est faite très vite, et ceci n'a pas été observé.

Alors ? L'explication de l'ingénieur Rabel fait appel à la topogaphie de la Plaine du Cul-de-Sac et à l'histoire de la gestion des eaux dans la Plaine. Il rappelle d'abord que l'apport d'eau de ruissellement vers la plaine vient surtout des montagnes situées au sud de cette plaine et il insiste particulièrement sur la Rivière Blanche. Il rappelle également que la Plaine connait deux plans d'eau : le lac Azuëi, tout à fait à l'est, et le Trou Caïman, connu aussi comme « Dlo Gaye », situé plus à l'ouest, au pied du Morne-à-Cabrits.

Le Trou Caïman a une importante fonction dans la gestion de l'eau dans la plaine. Il reçoit une grande partie des eaux de le Rivière Blanche et les répartit dans deux directions : vers l'ouest, donc vers la mer, par un canal connu sous le nom de Boucan Brou, vers l'est, vers le lac Azuëi, par un canal dont j'ai oublié le nom, mais qui dans le temps était équipé d'une porte qui permettait de bloquer l'écoulement vers le lac.

L'ingénieur Rabel signale qu'il y avait un autre canal, connu sous le nom de canal Despuzeau qui drainait également une partie des eaux de la Rivière Blanche vers la localité de Chambrun et de là vers le Boucan Brou.

Autant pour l'infrastructure dont l'existence remonte à la période coloniale. Voyons maintenant dans quel état elle est. Le canal Boucan Brou existe encore mais n'est pas régulièrement curé, de sorte qu'il ne peut jouer correctement son rôle de déversoir ; le canal dont j'oublie le nom a perdu sa porte, de sorte qu'on ne peut plus contrôler l'écoulement des eaux vers le lac ; quant au canal Despuzeau, il ne serait plus fonctionnel. Autrement dit, la plus grande partie de l'eau de ruissellement venant des montagnes situées au sud de la plaine vont maintenant vers le lac.

A cela l'ingénieur ajoute que la dégradation du bassin versant de la Rivière Blanche entraine évidemment un apport de sédiments qui n'améliore pas le fonctionnement de tout le système de gestion de l'eau, et, pour couronner le tout, il rappelle que les activités agricoles sont en régression dans la plaine, or l'agriculture est un grand consommateur d'eau. CQFD !

Voilà donc cette explication toute nouvelle dont j'ai déjà dit qu'elle me parait plus plausible que toutes celles que j'ai entendues jusqu'à présent. Cela ne veut pas dire qu'il faille l'accepter sans vérification ; aussi ai-je proposé qu'une visite de terrain soit organisée, par exemple, par la Direction Départementale Agricole de l'Ouest, dont le responsable, l'agronome Arnous Severin participe régulièrement aux rencontres sur le parc de Fonds Parisien.

Quand je parle de vérification, je pense à la visite de ces infrastructures mentionnées par l'ingénieur Rabel. Je connais déjà le Boucan Brou, mais je n'ai jamais entendu parler de ce canal qui va du Trou Caïman vers le lac Azuëi ; quant au canal Despuzeau, j'en connais le nom mais c'est tout. Si cette visite permettait de vérifier, dans le sens de prouver comme vrai, l'hypothèse de l'ingénieur Rabel, nous aurions une meilleure compréhension du phénomène qui nous préoccupe, mais surtout nous saurions que l'on peut faire quelque chose pour le maitriser et nous aurions une ébauche de plan d'action.

Bernard Ethéart

Fonds reçus du sénateur Bautista

DEMENTI DU RDNP DE MIRLANDE MANIGAT

Communiqué du RDNP
19/04/2012 08:03:00

Le RDNP, légitimement indigné par la campagne de diffamation contre sa Secrétaire Générale, surtout par l'amalgame savamment entretenu qui associe le nom de Mirlande Manigat à des opérations de corruption, tient à formuler les observations suivantes afin d'y mettre fin, mais aussi pour éclairer l'opinion publique dont il ne doute pas de la bonne foi.

1. Le RDNP remercie les personnes (amis personnels, citoyens anonymes, membres de partis politiques, parlementaires, medias, personnalités de la communauté internationale) venant des milieux nationaux et internationaux, qui ont tenu à exprimer à la Secrétaire Générale leur sympathie et leur solidarité ; et à lui renouveler leur confiance dans le combat mené depuis 32 ans pour la démocratie, le respect des valeurs cardinales d'intégrité.

2- Pendant la campagne électorale, le Parti a recherché et obtenu une assistance financière de personnalités et entreprises tant nationales qu'internationales, y compris dominicaines. En ce qui concerne ces dernières, il tient à souligner qu'il a reçu des contributions d'entreprises opérant en Haïti, sous des formes diverses (t-shirts, photos, banderoles, billboards, déplacements, location de véhicules et autres produits) et il est difficile d'en fixer un total qui avoisinerait les sommes citées dans la presse!

Toutefois le RDNP confirme, qu'aucun de ses membres n'a reçu et n'a eu à recevoir le 18 février 2011 un montant en espèces représentant la somme de $250000US.

Il est important de souligner que, recevoir d'entreprises ou de citoyens, une contribution, une subvention, un financement, au cours d'une campagne électorale **ne constitue absolument pas le délit de corruption**. C'est une pratique tout à fait légale, à laquelle se soumettent tous les candidats à des postes électifs. Le délit de corruption exige une position politique que Madame Manigat n'a jamais occupée, laquelle lui aurait permis éventuellement ***de négocier des faveurs***,

3- Le RDNP tient à remercier ces généreux contributeurs, aussi bien ceux qui ont accepté que leur identité soit révélée que d'autres qui ont préféré garder l'anonymat. Ces dons nationaux et internationaux, en argent, en matériels et en services ont été bienvenus, d'autant qu'ils n'engageaient nullement la candidate qui a toujours fait prévaloir que les versements effectués n'entrainaient aucune contrepartie, aucun bénéfice futur, principe que tous ceux qui l'ont aidée ont accepté.

4- Le RDNP, tout le monde le sait, a eu à sa disposition un budget modeste et, jusqu'à l'heure actuelle, il est en train d'éponger, avec beaucoup de difficulté, des dettes contractées, par exemple auprès de certaines stations de radio et de compagnies de location de véhicules. Il en profite pour les assurer que celles-ci seront honorées, et les remercie de leur patience et de leur compréhension.

5- Le RDNP saisit la regrettable opportunité offerte par cette affaire lamentable, pour exprimer fermement son engagement à contribuer à ce que l'on obtienne une loi sur le financement des campagnes électorales afin de mettre les formations politiques, à l'abri de la pénible obligation de rechercher, en Haïti et ailleurs, un financement même légitime.

Le RDNP invite les citoyens de bonne volonté et la presse en particulier à analyser les faits avec sérénité.

Confiant dans le jugement serein de tous ceux qui ont voté sa représentante l'an dernier, le RDNP rassure la population sur la morale qui a toujours habité ses membres et remercie celles et ceux qui n'ont jamais douté de l'intégrité de sa secrétaire générale.

Patrice Dumont, Porte-parole

300.000 dollars de plus pour Mirlande Manigat

(MIRLANDE MANIGAT ... suite de la page 3)

dominicaine, on se souvient que le nom de Michel Martelly figure comme éventuel bénéficiaire de 2,5 millions de dollars de la part de Felix Bautista, avant et après son élection à la présidence (entre 2010 et 2011).

Sur un ensemble de 500 millions de dollars US de contrats de reconstruction après le séisme du 12 janvier 2010, 338 millions ont été accordés à des compagnies appartenant à Felix Bautista et ses affiliés, dans des conditions jugées irrégulières par une commission d'enquête mise en place par l'ancien premier ministre Garry Conille.

LES JEUX DE BERNARD

C	O	M	T	A	L
P	E	S	E	E	S

Allez de **COMTAL** à **PESEES**, en utilisant des mots du du vocabulaire français, et ne changeant qu'une lettre par ligne.

Solutions de la semaine passée:

C	O	G	N	E	S
C	O	N	N	E	S
T	O	N	N	E	S
T	A	N	N	E	S
T	A	N	C	E	S
L	A	N	C	E	S
L	A	N	C	E	R

Mots Mélés

H	A	X	Z	H	I	Q	U	R	A	N	Q	P	K	E
I	S	F	Y	C	A	V	K	J	Z	L	E	L	N	O
M	A	R	F	H	H	M	P	W	L	M	B	I	P	D
D	C	B	U	E	N	O	S	A	I	R	E	S	Y	X
U	P	A	D	M	L	C	E	E	R	S	F	U	J	L
P	T	P	U	I	A	B	X	D	R	T	P	D	F	I
O	R	J	W	N	W	W	M	U	N	E	H	G	P	W
N	D	O	P	A	R	I	S	O	Y	A	D	A	R	A
T	P	L	U	D	N	Y	H	R	M	S	L	R	U	U
A	R	Y	T	E	L	C	I	N	T	E	Y	L	O	D
I	A	D	K	L	N	N	M	F	N	V	L	R	O	B
G	W	Z	I	E	S	A	R	K	O	Z	Y	L	X	H
N	J	U	L	P	O	U	T	O	U	A	S	I	I	C
A	E	E	I	E	P	J	W	S	B	O	E	T	V	V
N	M	T	A	N	G	E	R	N	R	D	K	Y	Y	P

Trouvez les dix candidats à la présidence française, et les neuf localités ou ils sont nés, dans le carré ci-dessus

Solutions de la semaine passée

C	O	M	P	T	O	I	R
I	R	E	L	A	N	D	E
T	E	■	Y	■	T	E	S
H	A	■	M	K	■	N	O
A	D	I	O	S	■	T	U
R	E	D	U	I	S	I	T
E	■	■	T	■	O	T	E
S	A	P	H	E	N	E	S

SCRABBLE

Arrangez les sept lettres ci-dessous pour former un mot français

N F
A F E
A R

Solutions de la semaine passée

NEGATIF

Visitez Haiti en Marche sur Internet au www.haitienmarche.com

Sécurité : Cent quatre-vingt dix tués par balles, de janvier à mars 2012

P-au-P, 19 avril 2012 [AlterPresse] --- La commission épiscopale nationale justice et paix (sigle créole Jilap) rapporte au total 190 décès par balles de Janvier à Mars 2012 dans son 42e rapport sur la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, publié en avril 2012.

La commission dit observer une légère diminution des cas de morts par balles au cours de ce trimestre (janvier à mars 2012), comparé au trimestre précédent (octobre à décembre 2011) au cours duquel 203 morts par balles ont été enregistrés.

Le nombre de décès par balles a connu une légère baisse au mois de janvier 2012 (41 cas), pour remonter en force en février et mars, respectivement 78 et 71 cas, indique le document.

Précédemment, en octobre, novembre et décembre 2011, le nombre s'élevait respectivement à 62, 77, 64 morts par balles.

Selon la commission, la plupart des personnes sont victimes de la violence armée dans la capitale. D'autres formes de violence répandues sont les braquages, holdups et vols à main armée, souligne le rapport.

Les crimes commis par des individus à moto atteignent un record au mois de février 2012 avec 16 cas contre 4 en janvier et 12 en mars, selon les chiffres fournis.

Quatre policiers sont assassinés au cours du dernier trimestre, contre 6 pour le trimestre précédent.

Dans le rapport, Jilap signale un ensemble d'actes de violence commis sur plusieurs personnalités dont l'assassinat du directeur de Radio Boukman, Nelson Jean Liphaite, et du peintre Burton Chenet.

(N.B. Nous ajoutrtions aussi celui de Samba Boukman et de l'ex-gouverneur de la BRH, Venel Joseph).

Jilap dit constater que les déclarations et promesses des autorités sur la situation d'insécurité qui prévaut dans la zone métropolitaine n'aboutissent pas à un redressement de la situation.

« Définir une politique de sécurité est et demeure l'œuvre de l'Etat et doit s'articuler à travers une volonté d'agir pour le bien être de la population », précise le rapport.

L'organisation de defense des droits humains estime que la prévention en matière de sécurité de façon permanente, les poursuites en justice des bandits ainsi que les enquêtes, ne se réalisent pas.

Ceci démontre le degré d'impunité dont jouissent des malfaiteurs laissant le champ libre à n'importe quelle initiative criminelle qui peut être perpétrée en toute quiétude, indique t-il.

« La lutte pour instaurer un climat de sécurité nécessite justice et vérité dans les tribunaux; de plus, il faut un climat de justice sociale entre les citoyens », soutient la commission.

Jilap préconise « la création d'un cadre sécuritaire pour les petits marchands, leur permettant d'avoir une assurance sociale qui puisse les protéger contre des actes de banditisme et des accidents comme des incendies ».

Des travaux d'entretien, la mise en application de règlements du trafic routier, un contrôle plus strict sur la vente des cartes de téléphone cellulaire, la réparation des pylônes électriques en mauvais état sont des mesures pouvant assurer plus de sécurité dans la zone métropolitaine, croit Jilap.

Face au grand nombre de morts par balles, la Commission insiste sur un contrôle effectif et efficace de la circulation et du port d'armes à feu dans le pays.

Haïti : quelle gouvernance

(GOUVERNANCE
... suite de la page 12)

gère les richesses de manière responsable et impartiale, afin d'assurer leur redistribution équitable.

On ne dira pas non à la politique ; mais nous réclamons d'abord une autre forme de gouvernance pour mieux reconstruire ou finalement construire Haïti. Sinon on sera condamné à voir la réalité de la Reconstruction faire le frais des manœuvres politiciennes des uns et des autres.

Pierre Richard Cajuste
Coordonateur du Conseil d'Analyses et de Recherches sur Haïti ***(CARH)***
cajuste2000@yahoo.com

Mélodie Matin sur 103.3 fm

En Bref...

(... suite de la page 2)

lations de leurs vrais problèmes. Ce n'est pas le moment, a-t-il dit, de créer des événements pour occuper l'esprit de la population mais celui de le servir.

Le citoyen Pierre E. Kanzki, accusé de complot contre le président Joseph Michel Martelly, a rejeté toutes les accusations jugées injustes portées contre sa personne, spécialement celle de comploter contre la Sureté de l'État Haïtien.

«J'ai participé activement aux côtés de notre ami mutuel Wyclef Jean, à l'élection du Président Martelly, et je me vois difficilement du jour au lendemain me retourner contre notre candidat pour qui j'ai déployé tant d'efforts et avec tant d'enthousiasme», a indiqué dans une note de presse Pierre E. Kanzki.

Conille et Lamothe condamnent incident hommes armés devant Parlement

Le Premier ministre démissionnaire Garry Conille se dit « profondément consterné par l'incident survenu mardi 17 avril au Palais Législatif ». M. Conille a, dans une note de presse, condamné les faits. D'un autre côté, le Premier ministre désigné Laurent Lamothe déclare «qu`il ne cautionne en aucun cas» les actions des anciens militaires.

« M. Conille condamne avec la dernière rigueur l'irruption d'individus armés se faisant appeler «militaires démobilisés», incident qui a troublé le fonctionnement serein de la Chambre des Députés », lit-on dans la note. Le Premier ministre démissionnaire indique avoir passés au Ministre de la Justice, Monsieur Michel Pierre Brunache, ainsi qu'au Directeur Général de la Police Nationale, Monsieur Mario Andrésol, des instructions claires. « De plus, le Premier ministre a convoqué un Conseil de Gouvernement et demandé au Ministre de la Justice de réunir en urgence le Conseil supérieur de la Police nationale (CSPN) en vue de prendre toutes les dispositions visant à garantir l'ordre et la paix publics », conclut la note.

D'un autre côté, le bureau du Premier ministre désigné, Laurent Lamothe, a réagi aussi face à l'action des soi-disant anciens militaires dans les locaux du parlement mardi. « Le bureau de communication de M. Lamothe tient à réaffirmer ses convictions démocratiques dans le plein exercice des attributions du pouvoir législatif et déclare qu'il ne cautionne en aucun cas un tel comportement », lit-on dans la note. Le bureau du PM désigné en profite pour inviter les parlementaires à éviter toute confrontation et jouer pleinement leur rôle dans le processus de la ratification. HPN

En l'absence du président pour cause de maladie, qui gère ?

[AlterPresse] --- Selon la constitution haïtienne de 1987, en son article 159, c'est le premier ministre qui doit « faire exécuter les lois, en cas d'absence, d'empêchement temporaire du président de la République ».

Mais le premier ministre Garry Conille est démissionnaire depuis le 24 février dernier et le premier ministre désigné, Laurent Lamothe (actuel ministre des affaires étrangères) n'a franchi qu'une des 4 étapes de sa ratification au parlement en bénéficiant d'un vote en faveur de son choix au sénat.

De son côté, le bureau de communication de la présidence dit attendre « un dernier rapport médical » sur l'état de santé du chef de l'État, qui a promis qu'il rentrera au pays cette semaine.

Cette complication fait suite à une intervention chirurgicale subie par le président Martelly à l'épaule droite en Floride (sud des États-Unis) le 5 avril dernier.

Aucune date précise n'est encore communiquée pour le retour du président en Haïti.

La Présidence suspend temporairement un de ses Conseillers pour faciliter l'enquête sur un cas de meurtre

(Communiqué du Palais National) - La Présidence de la République a appris avec tristesse la nouvelle du décès de M. Octanol Dérissaint, survenu à Fonds Parisien, le mercredi 18 Avril 2012, dans des circonstances non encore élucidées et présente ses sympathies aux parents de la victime.

La Présidence de la République est très concernée par l'implication présumée de son conseiller Calixte Valentin dans cette affaire et espère que la lumière sera faite autour des circonstances entourant ce malheureux incident survenu après des échanges de tirs. En attendant, elle informe que M. Valentin est temporairement suspendu de ses fonctions.

La Présidence de la République lance un appel au calme à la population de Fonds Parisien en général et à la famille de la victime en particulier et encourage le recours au dialogue et à la justice pour la résolution de différends, ceci dans le respect des libertés individuelles et de l'État de droit.

PWOFESÈ MAX MANIGAT VOYE NWA KAJOU MONTE

Tout Ayisyen menm anpil etranje depi yo tande mo "manje moùn Okap" se "nwa kajou ap poul" ki vin lan tèt yo, men moùn nan Nò se pa manje sa a sèlman yo renmen se youn pakèt lòt : lanbi ak nwa, pentad ak nwa, pwason ak nwa… Pito nou kite sa la.

Jodi-a Maks Maniga pote pou piblik la youn liv ki pral pèmèt tout sila yo, ki te goute nwa kajou kuit youn jou epi ki te renmen li, monte chodyè-a yo pou yo prepare pla yo renmen yo.

Liv la : *" Le joyau de la cuisine capoise : la noix cajou. Avec recettes traditionnelles"* koumanse avèk plizyè chapit pou eksplike depi ki lè pye ponm kajou antre lan peyi nou an. Li bay ransèman sou diferan non nwa kajou lan plizyè lòt lanng ; pou fè konnen kouman pou plante pye ponm kajou ; pou chèche konmansman koutim kuit nwa kajou vèt la.

Apre sa, otè-a al chèche lan tout liv kuizin ayisyen, dominiken, gwadloupeyen, matinikè pou wè sa yo di sou nwa kajou. Li gade tou sa lòt liv nan lòt peyi ak sa entènèt di sou nwa kajou vèt kuit : li pa jwenn anyen.

Youn chapit bay kouman yo boukannen nwa nan Lwès, nan Nò peyi Ayiti, nan Brezil, nan Giyàn ak nan peyi kote yo griye nwa endistriyèlman. Epi, liv la tonbe lan nannan kesyon-an : kouman yo koupe nwa vèt yo pou yo pran nwa-a ki yoùn lan pi bon manje moùn nan Nò.

Soti lan paj 29 pou rive lan paj 88 (paj yo mezire 8 ½ x 9 ½ pous) nou jwenn senk seksyon : Resèt ak nwa kajou vèt, resèt ak nwa kajou griye, resèt desè ak ponm kajou, bwason avèk oswa san alkòl, lèt ak farin nwa kajou.

Max bay anpil, anpil resèt natif natal nan Nò tankou "chokola onwa" ki chita la ap tann nou.

Youn bibliyografi liv ki pale sou nwa kajou ak youn endèks 4 paj konplete liv la.

Sosyete Koukouy ap bat bravo pou pwofesè Maks Maniga ki pa janm bouke leve tèt kilti nou an. Moùn nan nò kanpe ak youn fouyapòt tankou Max ki nan nivo lanng kreyòl la deja konpile tout mo ak ekspresyon moùn nan Nò peyi-a itilize. Jwèt pou nou!. Ankouraje Mèt la pou l'ka pwodui plis toujou!

Le joyau de la cuisine capoise anvant nan Libreri Mapou 5919 NE 2nd Av. Miami 33137
Tel: 305-757-9922
Mache al pran youn kopi

==========

QU'EST-CE QUE LA CULTURE CREOLE?

Raphaël CONFIANT

Conférence prononcée par R. Confiant, le vendredi 7 mai 2004, au siège de la DEE-Martinique, devant les nouveaux cadres mutés à la Martinique

Courtoisie : POTOMITAN

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'offre de la DDE-Martinique de venir participer à l'accueil des nouveaux arrivants dans votre maison, qu'ils soient d'origine martiniquaise ou métropolitaine. A tous, je vous dis: bienvenue Laissé libre du choix de mon sujet, j'ai décidé de vous parler aujourd'hui de la langue et de la culture créoles car je ne doute pas que ceux d'entre vous qui arrivent ici pour la toute première fois, n'ont pas manqué de remarquer qu'on y parle une autre langue à côté du français, à savoir le créole, et que les habitants de ce pays possèdent une manière de se déplacer, de bouger, de rire, de manger etc...qui est particulière et que l'on appelle la culture créole. Vous remarquerez d'emblée que je n'ai pas dit culture martiniquaise mais bien culture créole. Pourquoi? Eh bien parce que s'il est vrai qu'il existe bel et bien une spécificité martiniquaise, cette dernière s'inscrit dans un ensemble plus vaste qui comprend toutes les îles créolophones de l'archipel des Antilles (Sainte-Lucie, Dominique, Haïti, Guadeloupe) ainsi que deux territoires continentaux, la Louisiane en Amérique du Nord et la Guyane en Amérique du Sud. Il existe aussi des poches de créole à Cuba, à Saint-Domingue, à Sainte-Croix, au Vénézuéla et à Trinidad. En effet, au 19è siècle, la langue créole fut la lingua franca de la Caraïbe et était parlée par plusieurs millions de personnes. Aujourd'hui, pour la Caraïbe, on évalue ce chiffre à environ 9 millions de personnes.

Mais qu'est-ce que le créole, vous demanderez-vous? Est-ce un patois, un jargon, un dialecte, une langue ? D'où vient-il? Comment s'est-il développé? A-t-il un avenir dans le monde qui s'annonce, marqué par la globalisation? C'est à toutes ces questions que je vais m'atteler à répondre devant vous aujourd'hui. J'ai le redoutable honneur de parler après Aimé Césaire, qui, l'an dernier, se trouvait à la même place, et qui est l'un des plus grands poètes de notre temps. Je vous en reparlerai plus avant!

Avant toute chose, je crois qu'il importe de définir le mot créole et de dissiper un certain nombre d'ambiguïtés entretenues par la plupart des dictionnaires français jusqu'à la fin des années 1980. Le mot «créole» provient du latin creare qui, comme vous le savez sans doute, a signifié«créer». Ce mot est d'abord apparu en espagnol et en portugais puisque les Espagnols et les Portugais furent, à partir de 1492, les grands découvreurs et colonisateurs du Nouveau-Monde. Ainsi donc le mot espagnol «criollo» et le mot portugais «criolho» ont été forgés au départ pour désigner les fils des colonisateurs nés sur place, né aux Amériques, que ces fils soient issus de femmes blanches, de femmes amérindiennes ou de femmes africaines. Il désignait donc les descendants des colons espagnols et les enfants métis de ces derniers par opposition à ces mêmes colons nés en Europe, aux populations autochtones (amérindiennes donc) et aux Noirs nés en Afrique. On avait donc trois types de population aux 15è et 16è siècles :

•d'un côté les Amérindiens.
•de l'autre les colonisateurs européens et leurs esclaves africains.
•enfin les Blancs, les Noirs, les métis de Blanc, de Noirs ou d'Amérindiens nés en Amériques. C'est à ces derniers qui allaient très vite devenir majoritaires tant dans les Antilles qu'en Amérique du Sud que la dénomination de «créoles» a été réservée.

La définition est donc très claire: «Créole» signifie tout simplement «né et élevé en Amérique de parents partiellement ou totalement étrangers». A aucun moment, il n'a signifié «Blanc de pure race née aux Antilles françaises» comme l'affirma longtemps le dictionnaire Larousse par exemple. D'abord, parce que les Blancs de «pure race», en supposant que cette expression ait la moindre réalité scientifique, ne furent pas très nombreux pour la bonne et simple raison que très longtemps, seuls les hommes émigraient aux Amériques. Il était très difficile à des femmes européennes d'entreprendre un voyage aussi risqué, aussi aventureux, qui pouvait durer entre un mois et demi et deux mois selon les vents ou l'état des bateaux. Les colons européens furent donc bien obligés de s'allier à des femmes autochtones, puis à des femmes africaines, donnant naissance à ce formidable métissage qui caractérise aujourd'hui les Antilles et l'Amérique du sud.

Mais le terme «créole» ne désigne pas seulement des êtres humains: il n'est pas anthropocentrique puisque très vite, il va être utilisé pour des animaux, des plantes et des choses (matérielles ou immatérielles). Autrement dit, le mot «créole» touchera tous les ordres du réel, le vivant comme l'inerte, et désignera, exactement comme pour les humains, l'adaptation dans le nouveau monde d'animaux, de plantes ou de choses qui n'en étaient pas originaires. On aura ainsi la canne créole (venue d'Asie), la banane créole (venue d'Afrique), le cochon créole, la vache créole , la cuisine créole, la musique créole etc...Ce processus d'adaptation au Nouveau-Monde d'êtres humains, d'animaux, de plantes et de choses est appelé processus de créolisation. C'est un processus qui a commencé depuis 1492 et qui se continue aujourd'hui, sous des formes diverses, de manière ininterrompue.

Mais venons - en processus de créolisation en terre française! Je vous rappelle que les Français arrivent très tardivement aux Antilles, en 1625 très exactement, à l'île de Saint-Christophe, appelée aujourd'hui Saint-Kitts, île située au Nord de la Guadeloupe. Les Anglais d'ailleurs y arriveront à la même date et au même endroit, suivis un peu plus tard par les Hollandais, les Danois et les Suédois. Que se passe-t-il donc entre 1492, moment où Christophe Colomb pose le pied en Amérique et 1625? Que se passe-t-il pendant ces quelques 130 années? Eh bien l'Amérique est partagée, par décision papale, entre les seuls Espagnols et Portugais et les autres puissances européennes de l'époque ont interdiction formelle de s'y installer. Comment donc Français, Anglais et Hollandais ont-ils finalement réussi à trouver une petite brèche et à y poser le pied? Là, il faut revenir un peu en arrière et savoir qu'avant Colomb l'archipel était habité par deux peuples apparentés mais différents, tous deux venus du plateau des Guyanes. L'un dit «Arawak» ou «Taino» venu environ six siècles avant Colomb et qui a essaimé de Trinidad à Cuba; l'autre dit «Caraïbe» venu un siècle avant Colomb et qui a suivi le même parcours, parcours brusquement interrompu à Puerto-Rico par l'arrivée justement des conquistadors espagnols. Les Espagnols avaient bien essayé de soumettre les Caraïbes mais ils avaient échoué. Ce peuple formé de guerriers intrépides avait inventé la guerre de guérilla qui désarçonnait les Espagnols et jamais ces derniers ne réussirent à coloniser les Petites Antilles c'est-à-dire toutes les îles qui se situent après Puerto-Rico, disons des îles Vierges jusqu'à Trinidad en passant par la Guadeloupe, la Dominique, La Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Grenade etc... C'est la raison pour laquelle on ne parle espagnol dans aucune de ces îles.

Mais résister aussi longtemps à des gens aussi puissants que les Espagnols finit par fragiliser les Caraïbes, ce dont profitèrent les Français, les Anglais et les Hollandais pour leur proposer des traités d'alliance contre leur ennemi commun espagnol. Mal leur en prit! En effet, par cette brèche enfin ouverte, Français, Anglais et Hollandais vont coloniser les Petites Antilles, massacrant jusqu'au dernier les Caraïbes, exactement comme les Espagnols l'avaient fait à l'encontre de leurs cousins des Grandes Antilles, les Tainos. Et c'est pourquoi dans les Petites Antilles, on parle français, anglais, hollandais ainsi que deux types de créole : les créoles à base lexicale anglaise et le papiamento, fait, lui, d'espagnol et de hollandais sur fond de langues africaines.

Les Français, après Saint-Christophe en 1625, vont donc s'installer en 1635 en Guadeloupe et en Martinique, puis plus tard à Sainte-Lucie et à Grenade. Mais qui s'installe aux Antilles? Quel genre de Français? Quelles langues parlent-ils? Eh bien, vous le savez sans doute, le français que je parle devant vous aujourd'hui n'existait pas au 17è siècle. A cette époque, la France était divisée en deux grandes zones linguistiques: la zone d'oïl au Nord et la zone d'oc au Sud. Dans chacune de ces zones, chaque province parlait son propre dialecte. Dans la zone d'oïl, on trouvait le normand, le poitevin, le picard, le saintongeais etc...; dans la zone d'oc, le béarnais, le gascon, le provençal etc... Ce qui deviendra peu à peu le français sera formé à partir du dialecte de l'Ile-de-France, le francien, par des écrivains et des gens de cour. La cour se situant à Paris, cette langue construite par les lettrés sera imposée au reste du royaume mais le succès de cette opération prendra des siècles et des siècles. Songez seulement qu'en 1789, par exemple, au moment où éclate la Révolution française, seulement 1/3 des Français parlent le français! Songez qu'en 1850, le petit peuple de Marseille parle exclusivement le provençal! Songez aussi que lors de la guerre de 14-18, les troupes bretonnes allaient souvent au feu sans comprendre les ordres de leurs officiers français parce qu'à l'époque 90% de la Bretagne était bretonnante! La France n'est donc devenue réellement, entièrement francophone qu'après la deuxième guerre mondiale. C'était hier! C'est tout récent.

Donc au 17è siècle, les colons débarquent aux Antilles et parlent surtout normand mais aussi poitevin, picard, saintongeais etc...Ils proviennent presque tous des provinces du Nord-Ouest de la France, très peu de la zone d'oc, du sud donc. Ils débarquent et ils n'ont pas une langue unifiée, standardisée qu'ils pourraient facilement imposer aux Caraïbes et aux esclaves africains. D'ailleurs, la majeure partie des colons, hormis quelques cadets de famille, est constituée de colons illettrés à une époque où on est encore loin de l'école gratuite et obligatoire. Très significativement, c'est l'année même où les Français débarquent à la Martinique et à la Guadeloupe que le cardinal Richelieu, alors premier ministre, décide de créer l'Académie française, essentiellement pour mettre fin à l'anarchie orthographique régnante et pour composer un dictionnaire du français. Donc imaginez-vous les 50 premières années de la colonisation des Antilles, entre 1625 et 1670/80 et l'espèce de cacophonie linguistique qui devait régner dans nos îles. Les Espagnols, eux, n'ont pas eu ce problème - et c'est sans doute pourquoi il n'y a pas eu de créole à base lexicale espagnol (hormis le «palenquero» en Colombie) - car durant les trente premières années de la colonisation, seuls les Castillans étaient autorisés à émigrer en Amérique. Les Catalans, les Andalous, les Basques ou les Galiciens étaient interdits de Nouveau-Monde et cela y a sans doute favorisé l'implantation de la langue espagnole. Le français, lui, ne pouvait pas s'imposer aux Antilles, au 17è siècle, puisqu'il...n'existait pas encore.

Les colons français du 17è siècle ne disposaient donc pas d'une langue unifiée qu'ils pouvaient facilement imposer aux Amérindiens et aux esclaves noirs. D'où l'apparition d'abord d'un sabir (sorte de langage tronqué permettant la communication sommaire entre gens ne parlant pas la même langue) appelé baragouin qui fut utilisé comme médium de communication entre Caraïbes et Français. Certains linguistes affirment que le baragouin aurait posé les bases du créole. Puis, dans un second temps, mais là très vite, en à peine 50 ans, d'une nouvelle langue, le créole, née du contact entre Amérindiens, Blancs et surtout Noirs d'Afrique.

Cette langue est d'emblée la langue maternelle des premiers enfants créoles, c'est-à-dire nés sur place, qu'ils soient blancs ou noirs. Donc quand on lit dans certains dictionnaires français que le créole est un «patois parlé par les Noirs des Antilles françaises», il s'agit purement et simplement d'une ânerie. Le créole fut dès le départ la langue des Noirs et des Blancs nés aux Antilles. Et jamais les Blancs, même quand ils se sont incroyablement enrichis grâce au commerce du sucre de canne à partir de 1670-80, devenant du même coup des «Békés», n'ont cessé de parler créole tout au long des trois siècles et demi d'histoire antillaise. Jamais! Même quand ils ont promulgué le tristement célèbre «Code Noir» en 1685, qui établit une sorte d'apartheid avant la lettre entre les deux races, ils n'ont pas pour autant cessé de l'utiliser. Il faut dire - et là j'en viens à la culture créole - que la plantation de canne à sucre (dite «habitation» dans les territoires français) fut le creuset, la matrice même de la culture créole et qu'en même temps que la langue apparurent progressivement une cuisine créole, une musique créole, une pharmacopée créole, une architecture créole etc...

La langue créole n'est que la colonne vertébrale d'une culture construite et partagée par Blancs et Noirs, cela jusqu'à aujourd'hui. Par exemple, dans la musique créole, on trouve le «bel-air» qui est d'origine africaine et le quadrille ou la mazurka créole qui sont d'origine européenne. Dans les contes créoles, on trouve les contes de Compère Lapin d'origine africaine et la geste de Ti Jean L'horizon d'origine française etc... Ce qui va se passer, hélas, c'est que les Békés, une fois enrichis et devenus des latifundiaires, vont renier cette langue et cette culture qu'ils contribuèrent à créer en la rejetant dans la nègrerie. Toutefois, ce ne fut qu'une posture idéologique qui était tous les jours contredite au sein de l'habitation cannière où Blancs, Noirs et Mulâtres (et Hindous et Chinois après l'abolition de l'esclavage en 1848) étaient bel et bien obligés de travailler ensemble. Qu'on ne voit nul eucuménisme dans cette approche! L'esclavage a régné férocement dans cette île et durant deux siècles et demi les Noirs y furent traités moins que des bêtes de somme. Sur les actes de vente des propriétés, les Nègres étaient placés en fin d'inventaire après le bétail et les meubles!

La langue et la culture créole se sont donc construites dans la violence, dans la douleur et le déni d'humanité mais elles témoignent, qu'on le veuille ou non, du compris (et parfois de la compromission) tri-séculaire entre Noirs, Blancs, Mulâtres, Hindous, Chinois et Syro-Libanais. Ici, pendant trois siècles, le racisme et le rejet de tout ce qui était noir ou africain furent institutionnalisés. Il ne faut jamais oublier cela! Cela explique bien des attitudes que certains d'entre vous qui viennent pour la première fois aux Antilles pourront juger aberrantes, notamment un souci excessif de la couleur d'autrui ou un besoin de ressembler au Blanc en se défrisant systématiquement les cheveux par exemple. Le psychiatre martiniquais Frantz Fanon a très bien expliqué tout cela dans son livre «Peau noire, masques blancs».

Je disais donc que les Békés renièrent la langue et la culture créoles à la fin du 17è siècle. Eh bien au 19è siècle, ce fut au tour des Mulâtres d'adopter la même attitude. Les Mulâtres sont les fils des hommes blancs avec leurs esclaves noirs, jamais l'inverse. Ce sont le fruit de la subornation, de l'intimidation et souvent du viol. Mais, peu à peu, ce groupe a réussi à se constituer en groupe autonome, ni vraiment esclave ni vraiment libre, les fameux «hommes de couleur libres», et une fois qu'ils eurent acquis quelques droits, ils s'empressèrent de rejeter la langue et la culture de leurs mères au profit de celle de leurs pères. Le groupe mulâtre fut celui - surtout à partir de la fin du 19è siècle - qui dénigra avec le plus de constance le créole et sa culture, survalorisant, déifiant, idolâtrant la langue et la culture françaises. A leur yeux, ne pas savoir parler français revenait à être un non-civilisé, un barbare, un nègre africain. A leur tour, les Mulâtres s'exercèrent au racisme anti-nègre, oubliant qu'ainsi ils rejetaient la moitié d'eux-mêmes. Ensuite lorsqu'au début du XXè siècle, on vit apparaître une petite-bourgeoisie noire, celle-ci rejeta à son tour le créole et la culture créole. Enfin vers le milieu du XXe siècle, Hindous, Chinois et Syro-Libanais en firent de même. Ce qui me fait dire que le créole fut une langue quatre fois reniée par ses propres géniteurs en trois siècles et demi d'existence, une langue quatre fois orpheline. C'est donc un véritable miracle qu'elle ait pu survivre jusqu'en ce début du XXIè siècle!

Mais venons-en au fait! Le créole est-il un patois, un jargon, un dialecte ou une vraie langue, une langue à part entière? Je dois vous dire d'entrée de jeu que bizarrement, une langue ne se définit absolument pas du point de vue linguistique! C'est curieux, c'est étrange, eh oui!, mais c'est comme ça. Une langue se définit politiquement. Avant d'en venir au créole, je prendrai un exemple récent dont les métropolitains ici présents ont dû avoir entendu parler. Tant que la Tchécoslovaquie était un état unitaire, il n'y avait qu'une langue, une seule: le tchèque. Il a suffi que la partie slovaque demande et obtienne son indépendance pour qu'aussitôt, on voit apparaître une langue slovaque! Pourtant quelque chose a-t-il changé du point de vue linguistique depuis la partition? Non! Les films tchèques ne sont pas sous-titrés en slovaque dans les salles de cinéma de Bratislava. Les romans tchèques ne sont pas traduits en slovaque et quand un Tchèque et un Slovaque discutent, ils n'ont pas besoin d'interprète.

On peut prendre aussi l'exemple de l'ex-Yougoslavie. Tant qu'elle était unie, on y parlait une seule langue: le serbo-croate. A l'INALCO, on enseignait le serbo-croate. Il a suffi que Serbes, Croates et Bosniaques se séparent pour que soudainement, on commence à parler de trois langues différentes. Pourtant, du point de vue linguistique, tout comme pour les Tchèques et les Slovaques, rien n'a changé.

Donc, oui, le créole est bel et bien une langue. C'est une langue à part entière car pendant trois siècles, elle a satisfait sans problèmes aux besoins communicatifs de notre société. A tous ses besoins communicatifs puisque cette société était presque entièrement centrée sur l'Habitation. Un grand linguiste, Roman Jakobson a cette formule très éclairante à propos des langues. Il dit à peu près ceci «Les langues diffèrent moins par ce qu'elles peuvent dire que par ce qu'elles doivent dire.» Bon, c'est vrai que le pouvoir central était français, que la langue officielle était le français et que, comme je vous l'ai expliqué, dès qu'une ethno-classe grimpait d'un cran sur l'échelle sociale martiniquaise, la première chose qu'elle s'empressait de faire, c'était de jeter par-dessus bord le créole et sa culture. Donc, tout dépend du point de vue auquel on se place: du point de vue politique, c'est vrai que le «créole» est un patois - ou plutôt se trouve en situation patoisante - , mais c'est aussi vrai que du point de vue linguistique, il s'agit bel et bien d'une langue. Le créole n'a aucun pouvoir politique qui le soutienne, aucune académie officielle, pas d'orthographe officiellement reconnue, mais du jour où comme c'est le cas en Haïti, il sera officiellement reconnu, eh bien il sera une langue comme les autres. Voilà pour «langue» et «patois»!

Venons-en à «jargon» et «dialecte»! On ira vite: un jargon est un langage de métiers (par exemple «le jargon des informaticiens») ou d'un groupe particulier au sein d'une société dont par ailleurs il connaît et parle parfaitement la langue. Un «dialecte» est une variété de langue: en français, on a le wallon, le québécois, l'ex-pataouette (ou français des «Pieds-Noirs» d'Algérie), le français méridional etc...qui sont des dialectes d'une seule et même langue, le français standard. **(A SUIVRE)**

MV MONARCH QUEEN

MEN YON GWO BATO K AP POTE TOUT MACHANDIZ OU TOUPATOU

KI VWAYAJE CHAK 15 JOU POU BWOTE MACHANDIZ OU DIREK AN AYITI SOU WAF ST MARC , GONAIVES & CAPE HAITI

LI BWOTE KONNTENE, BWAT PEPE, KAMYON MACHIN EK-SETERA

CAPE HAITIEN HAITI

GONAIVES HAITI

ST MARC HAITI

MIRAGOANE HAITI

Rele (561) 845-7590 or (561) 845-8330

Fax (561) 845-7592 or (561) 842-9398

Toll free 1-877-845-8330 or 1-877-845-7590

Se Sel koneksyon gwo bato ou genyen nan Palm Beach la

Direction: I-95 to Exit No. 74 (45th Street) East to Congress Ave, to North on Congress Ave to Martin Luther King Jr Blvd go East on MLK Blvd (making right hand turn) this Rd takes you straight to the Port of Palm Bch

As soon as you go over Old Dixie Hwy , before Guard Shack Make 1st Left hand turn you will see our Sign

Under New Management

Nou gen you nouvo Bato MV MONARCH EXPRESS

Haïti en Marche

Port-au-Prince
100 Avenue Lamartinière (Bois Verna)
Tel.: 2245-1910, Fax 2221-1323

Miami
173 NW 94th Street, Miami, Florida 33150
Tel. 305 754-0705 / 754-7543 • Fax 305 756-0979

New York (914 358-7559) • Boston (508 941-6897)
Montréal (514 337-1286)

email : melodiefm@gmail.com • haiti-en-marche@hughes.net
URL : www.haitienmarche.com
Library of Congress # ISSN 1064 - 3896

Printed by Southeast Offset : (305) 623-7788